

# 2021

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

### LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE



Lire et Ecrire  
Wallonie



## **Lire et Écrire** **Wallonie**

---

Issue des mouvements ouvriers chrétien et socialiste, Lire et Écrire en Wallonie est la coordination wallonne du Mouvement Lire et Écrire.

---

# Sommaire

S  
U  
S  
T  
E  
N  
A  
B  
L  
E  
C  
O  
N  
T  
E  
N  
U

01	01
Édito	
02	03
Objectifs et principes d'actions	
03	15
Les trois missions de Lire et Écrire en Wallonie	
04	45
Les formations et les apprenants en Wallonie	
05	54
Les perspectives 2022	
06	61
Annexes	

# Adaptation, résilience et persévérance

Comme tou·te·s, nous avons été surpris par une pandémie à laquelle nous ne pensions pas faire mention deux années de suite dans notre rapport d'activités. Et comme si cela ne suffisait pas, 2021 a apporté son lot de difficultés supplémentaires : inondations, recours de plus en plus généralisé au numérique, inaccessibilité des services de première ligne, transformation et remise en question du sens, de la légitimité des métiers de terrain que sont les nôtres...

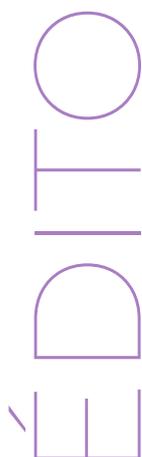
Il n'y a pas à dire, 2021 n'a pas bonne presse. Et pour cause, elle nous a encore une fois rappelé notre propre fragilité et a bousculé à plusieurs titres nos certitudes. Nous aurions pu nous lamenter et être tétanisés par cette période peu propice au déroulement normal de nos activités, mais c'est mal connaître Lire et Écrire en Wallonie et les Régionales wallonnes !

Persévérance, implication, force de résilience et d'adaptation sont les maîtres-mots qui résument nos équipes au service des apprenant·e·s.

En effet, soumises aux changements constants de règles qui ont rythmé cette année à coup de Codeco successifs, les équipes ont fait preuve de (c)réa(c)tivité pour développer des dispositifs innovants afin de garder le contact avec les apprenant·e·s et poursuivre les projets et actions quotidiennes nécessaires au bon fonctionnement des associations et aux relations avec les apprenant·e·s. Et pour beaucoup, ces contraintes sont devenues des moteurs pour se surpasser et pour trouver des solutions qui permettent aux apprenant·e·s de vivre et suivre le mieux possible la formation et de trouver une place dans cette société qui leur en fait de moins en moins.

Cependant, cette innovation constante a un prix : fatigue, (con)fusion entre les horaires de travail et les moments pour soi, sentiment d'intrusion dans la vie privée, remise en question de son métier, sentiment « de ne pas aller au bout des choses », sentiment de devoir prendre en charge des tâches qui ne sont pas les leurs... sont des conséquences qui ont touché les travailleur·euse·s de terrain.

Bien qu'en deuxième ligne, cette tension s'est ressentie également au sein de l'équipe de la coordination qui a, dans ses missions, le soutien des Régionales. Adaptabilité, écoute, soutien, renfort et résilience ont également fait partie de notre quotidien.

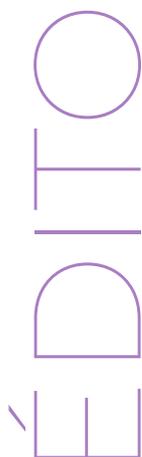


Malgré cet état de légitime fatigue et de doutes dans lequel beaucoup d'entre nous se trouvent au sortir de 2021, un autre regard est possible : celui de la mise en avant de ces travailleur·euse·s qui n'ont pas compté leurs efforts pour, malgré tout, concrétiser des projets significatifs. Bien sûr, de nombreux défis nous attendent encore et ces projets n'ont pas permis de répondre à toutes les difficultés, mais de ce travail est née la volonté affirmée de ne laisser personne au bord du chemin.

C'est ce *leitmotiv* qui vous guidera tout au long de ce rapport d'activités.

Enfin, pourquoi ne pas voir 2021 comme une année d'audace et de créativité ? Oser autrement. Oser pour être encore plus proche des besoins et des revendications des apprenants. Oser pour trouver le juste équilibre entre s'adapter aux nouvelles évolutions et dénoncer celles qui augmentent le non-recours aux droits des apprenant·e·s de Lire et Écrire.

Joël Gillaux,  
Directeur de Lire et Écrire en Wallonie



Persévérance, implication, force de résilience et d'adaptation sont les maîtres-mots qui résument nos équipes au service des apprenants.



# OBJECTIFS ET PRINCIPES D' ACTIONS

01	04
Qu'est-ce que l'analphabétisme?	
02	06
Les missions de Lire et Écrire en Wallonie	
03	07
Les Régionales wallonnes	
04	08
Les moyens de fonctionnement	

# OBJECTIFS ET PRINCIPES D'ACTION

## 1.1. Qu'est-ce que l'analphabétisme ?

Si on se réfère à la définition de l'Unesco (1958), l'analphabétisme est défini comme « l'incapacité de lire et d'écrire, en la comprenant, une phrase courte et simple en rapport avec sa vie quotidienne ».

20 ans plus tard, l'UNESCO définit cette fois l'analphabétisme fonctionnel non seulement comme le fait de ne pas être capable de lire et d'écrire des phrases simples, mais aussi de ne pas pouvoir « s'engager dans toutes les activités pour lesquelles les compétences en lecture et écriture sont exigées, dans le but d'assurer le fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté ».

Deux concepts ressortent de ces définitions : la compétence purement linguistique de savoir lire et écrire d'une part, et la notion de compréhension, d'émancipation, de participation à la vie en société, d'autre part.

Pour Lire et Écrire, au-delà du simple fait d'apprendre à lire et à écrire, l'alphabétisation doit, dès lors, se voir comme « un vecteur d'intégration et de cohésion sociale ». Vecteur qui ne peut se développer sans action individuelle et collective de transformation sociale, visant à prévenir et combattre les inégalités dans le but de construire une société plus juste et équitable, plus solidaire et démocratique.

Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie inscrit ses actions de formation dans une perspective politique qui vise conjointement la défense des droits fondamentaux,



L'analphabétisme est une notion subjective qui dépend de normes arbitraires, variant selon les lieux, les époques et les enjeux du développement économique et social de la société.

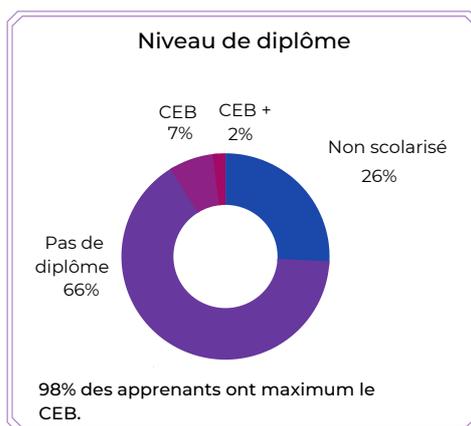
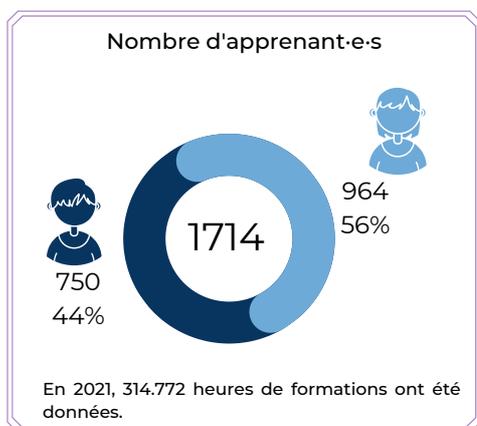
Pour Lire et Écrire, l'alphabétisation n'est pas une fin en soi. Au-delà des compétences linguistiques pures, alphabétiser, c'est donner des outils – parmi d'autres – pour comprendre le monde, pour s'y situer, pour développer ses capacités d'analyse et de réflexion critique, pour y agir socialement, économiquement, culturellement et politiquement.



la transformation des rapports sociaux (permettant de sortir des rapports dominants-dominés et de toutes les formes d'oppression et d'exclusion) et la participation et l'émancipation de tous et toutes.

Plus précisément, Lire et Écrire en Wallonie, et plus largement l'ensemble du Mouvement, s'inscrit dans une alphabétisation dite « populaire ». Pour nous, l'analphabétisme n'est pas un problème individuel, mais a pour cause et conséquence l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique. Ainsi, une formation en alphabétisation n'est pas seulement une formation en linguistique. Apprendre à lire et à écrire est vu comme un outil pour atteindre les buts personnels des apprenant·e·s qui sont divers et variés : soutenir la scolarité des enfants, trouver ou garder un travail, sortir de chez soi, se débrouiller seul·e, comprendre le monde dans lequel on vit, y prendre une part active, critique et solidaire. Notre but est donc bien d'utiliser l'alphabétisation dans un objectif de pédagogies émancipatrices et interculturelles.

Le public de Lire et Écrire est composé de personnes qui n'ont pas atteint les compétences attendues en fin de 6<sup>ème</sup> primaire ou équivalentes au CEB. Ce sont soit des personnes qui ont suivi une scolarité en Belgique ou ailleurs mais qui ne maîtrisent aucune langue à la lecture et à l'écriture ; soit des personnes qui ne sont jamais allées à l'école.



**Presque 36% des apprenants sont de nationalité belge.**

TOP 10	%
Belgique	36%
Syrie	10%
Maroc	9%
Afghanistan	5%
Guinée	4%
Turquie	3%
Congo RDC	3%
Italie	3%
Iraq	2%
Somalie	2%

## 1.2. Les missions de Lire et Écrire en Wallonie

---

Issue des mouvements ouvriers chrétien et socialiste, Lire et Écrire a pour but de promouvoir et de développer l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles en vue :

- d'attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions ;
- de promouvoir le droit à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite ;
- de développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes, et de changement social pour plus d'égalité.

Pour atteindre cet objectif en Wallonie, Lire et Écrire en Wallonie, en cohérence avec le cadre global du Mouvement Lire et Écrire, et en étroite collaboration avec les huit Régionales autonomes qui la composent, a développé 3 missions principales :

**01 Mission politique 20%\***  
Cette mission lui confère une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels : être l'interlocuteur politique sur les questions d'alphabétisation.

**02 Mission service aux régionales 40%\***  
En appui aux actions et projets portés par ces huit Régionales, Lire et Écrire en Wallonie développe divers services pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs activités.

**03 Mission de coordination 40%\***  
La mission de coordination de Lire et Écrire en Wallonie a pour but d'organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés en lien avec le plan d'actions commun au niveau wallon et les plans d'actions de chacune des Régionales.

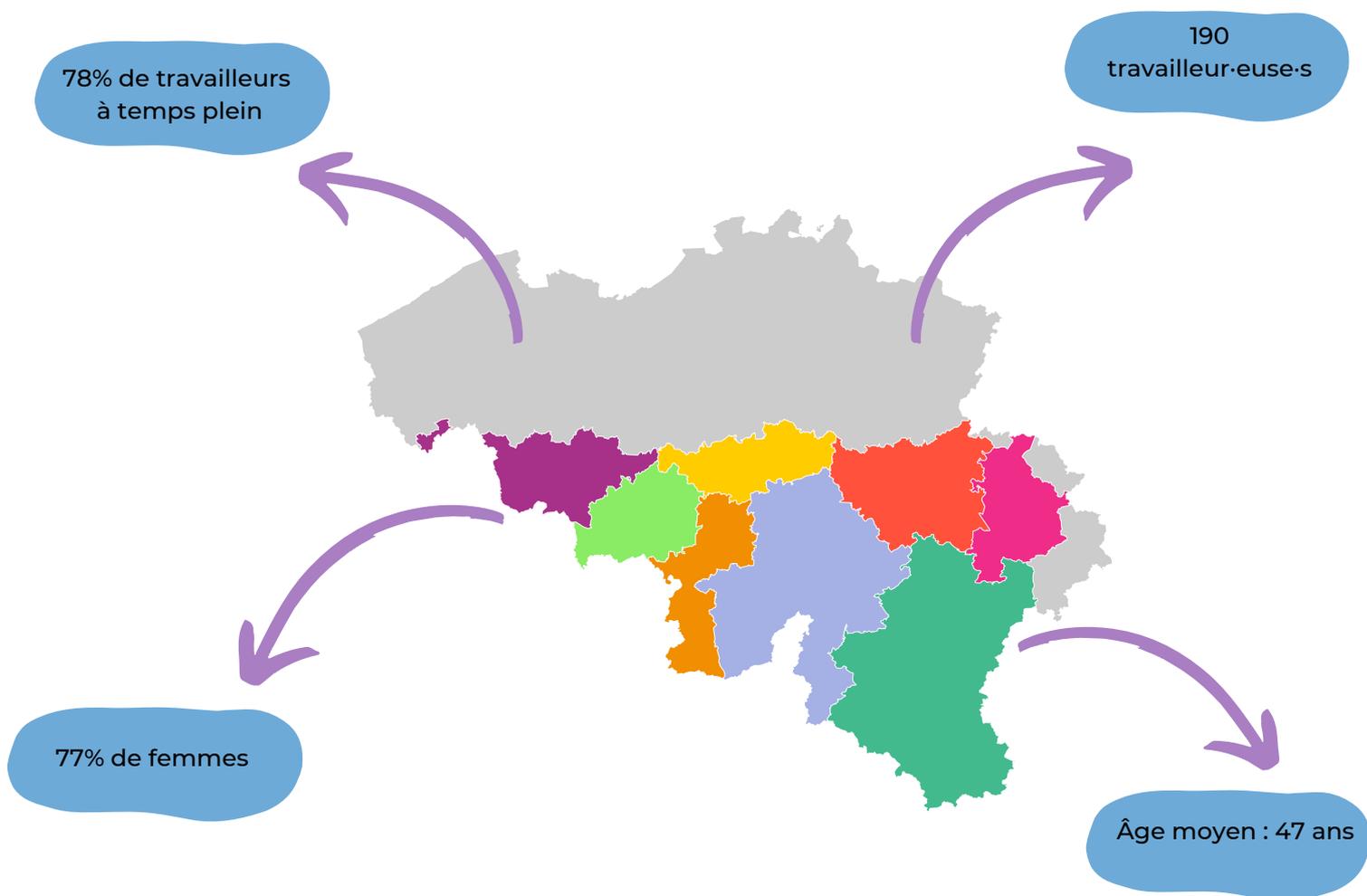
---

\* Pourcentage du temps de travail presté sur la mission par l'équipe de LEEW en 2021.

## 1.3. Les Régionales wallonnes

Les huit Régionales coordonnées par Lire et Écrire en Wallonie sont des ASBL autonomes qui participent à l'élaboration d'un projet global et commun autour de l'alphabétisation. Les Régionales sont : Lire et Écrire Brabant Wallon, Lire et Écrire Centre-Mons-Borinage, Lire et Écrire Charleroi-Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers et Lire et Écrire Wallonie picarde.

Pour l'ensemble des Régionales :



## 1.4. Les moyens de fonctionnement

### 1.4.1. Les instances

#### Assemblée générale

- 41 personnes
- 1 réunion en 2021
- Dossier particulier : nomination d'un réviseur 21 - 23



#### Conseil d'administration

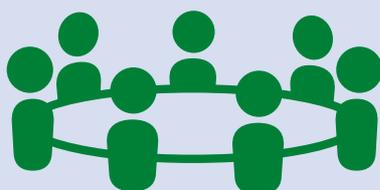
- 32 personnes
- 3 réunions en 2021

Le Conseil d'Administration de Lire et Écrire en Wallonie se compose d'administrateur-ric-e-s représentant chacune leur Régionale et des représentant-e-s des 2 mouvements ouvriers fondateurs.

Les réunions ont eu lieu en vidéoconférence, ce qui n'est pas propice aux échanges.

#### Bureau exécutif

- 6 personnes
- 11 réunions en 2021



#### Interrégionale

- 14 personnes
- 9 réunions en 2021
- 1 GT spécifique : projet de décret accompagnement orienté coaching et solution

À raison d'une journée par mois, l'ensemble des directions des Régionales wallonnes se rencontrent sous le pilotage et la présidence de co-présidents de Lire et Écrire en Wallonie en vue :

- d'échanger, débattre de divers enjeux stratégiques et opérationnels qui impactent l'activité des Régionales;
- de définir des stratégies collectives et de décider de positionnements communs.

De par sa composition, l'interrégionale est un lieu de coordination, de concertation avec les régionales au travers des directions et les représentant-e-s des mouvements.

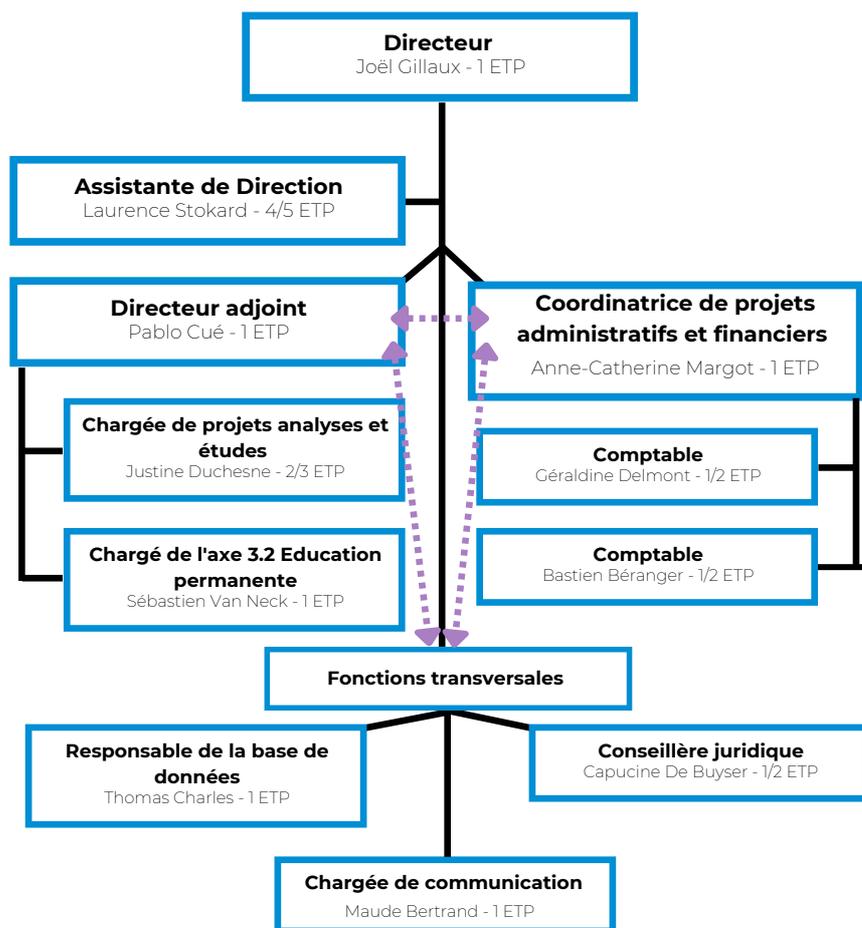
## 1.4.2. L'équipe

Une équipe, plusieurs fonctions

11 personnes  
(31/12/21)

2 congés thématiques

1 engagement



Madame Schoorman a décidé de quitter LEEW début janvier 2021 et a été remplacée en juin 2021 par Monsieur Béranger.

Le délai entre le départ et l'engagement est dû à la difficulté de recruter un profil comptable de qualité.

L'arrivée de Monsieur Béranger a permis d'amener de nouvelles idées et de nouvelles approches pour renforcer la gestion de la comptabilité de l'ASBL :

- réorientation de la comptabilité pour une meilleure correspondance avec la logique de poly-subventionnement;
- systématisation d'une comptabilité analytique;
- digitalisation de la comptabilité;
- amélioration des outils;
- etc.

### Une crise qui remet en question les modèles existants

L'ampleur de la crise sanitaire et ses conséquences ont obligé Lire et Écrire en Wallonie à redéfinir les modèles existants au regard des enjeux humains et organisationnels. Cela a posé plusieurs défis en termes de ressources humaines :



L'adaptation et le suivi des décisions liées à la crise sanitaire ont amené Lire et Écrire en Wallonie à rédiger plusieurs notes de service en fonction de l'évolution des mesures gouvernementales.

➤➤➤ Ainsi, en septembre 2021, Lire et Écrire en Wallonie a mis en place un **protocole de déconfinement** de l'équipe pour un retour progressif au bureau tout en tenant compte des impacts personnels et professionnels de chaque travailleur·euse (les craintes de revenir pour certain·e-s, l'isolement, le mal-être pour d'autres et la nécessité de continuer le travail en équipe). Ce protocole prévoyait un retour à 100% en présentiel au 01/01/22. Mais la recrudescence de l'épidémie a mis un coup d'arrêt à la phase de déconfinement de l'équipe avec un retour obligatoire à 4 jours de télétravail par semaine à partir de fin novembre 2021.

➤➤➤ **Maintenir le lien social tout en intégrant de nouvelles modalités relationnelles** (ex : distanciation) : des réunions d'équipe ont été organisées plus fréquemment afin de faire le tour des dossiers mais également d'écouter l'état d'esprit et de soutenir si besoin chaque membre de l'équipe.

➤➤➤ **Réinterroger la raison d'être et redonner du sens** : cette situation sanitaire et le télétravail imposé ont amené une baisse de motivation de la part d'une partie de l'équipe et un questionnement sur le sens au travail. Afin d'en discuter ensemble et redéfinir la vision, les perspectives et d'interroger les notions d'agilité et de résilience au sein de Lire et Écrire en Wallonie, une mise au vert a été organisée. Il s'agit d'une première étape pour un travail conséquent qui devrait continuer en 2022.

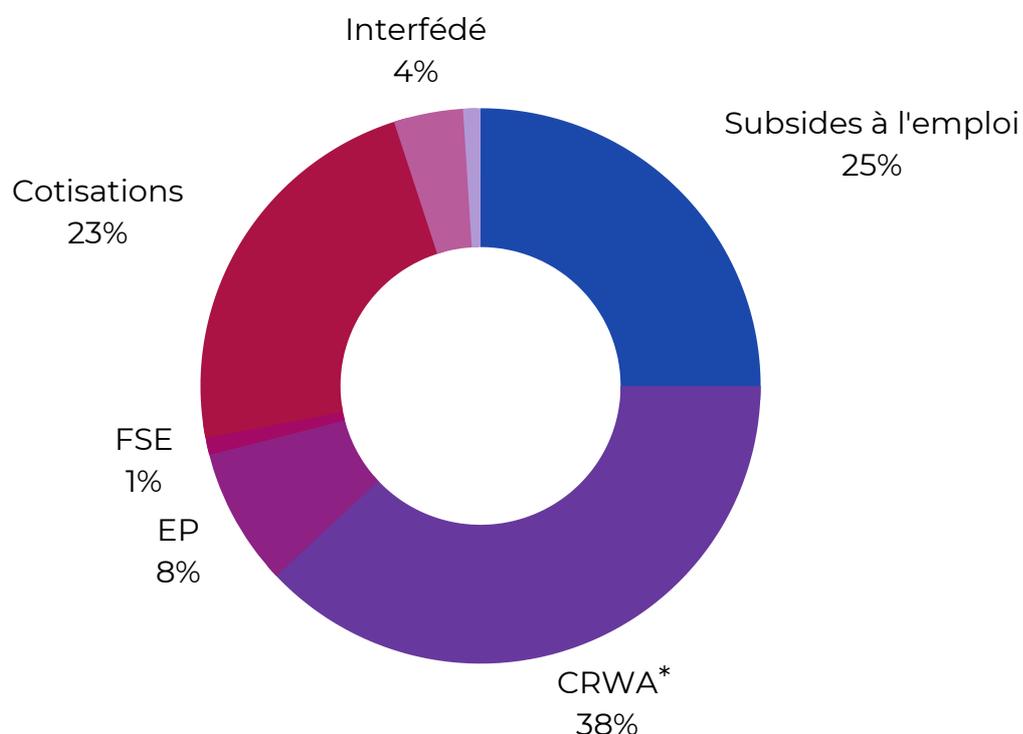
À côté des adaptations internes dues à la situation sanitaire, certains dossiers liés aux ressources humaines se sont vus impactés :

➤➤➤ **Les subventions Maribel** : le mode de fonctionnement de calcul a été modifié. Malgré l'envoi des dossiers de justifications, le solde des subsides 2020 n'a toujours pas été versé. Des impacts se font sentir au niveau du budget, de l'exercice comptable et de la justification des dossiers.

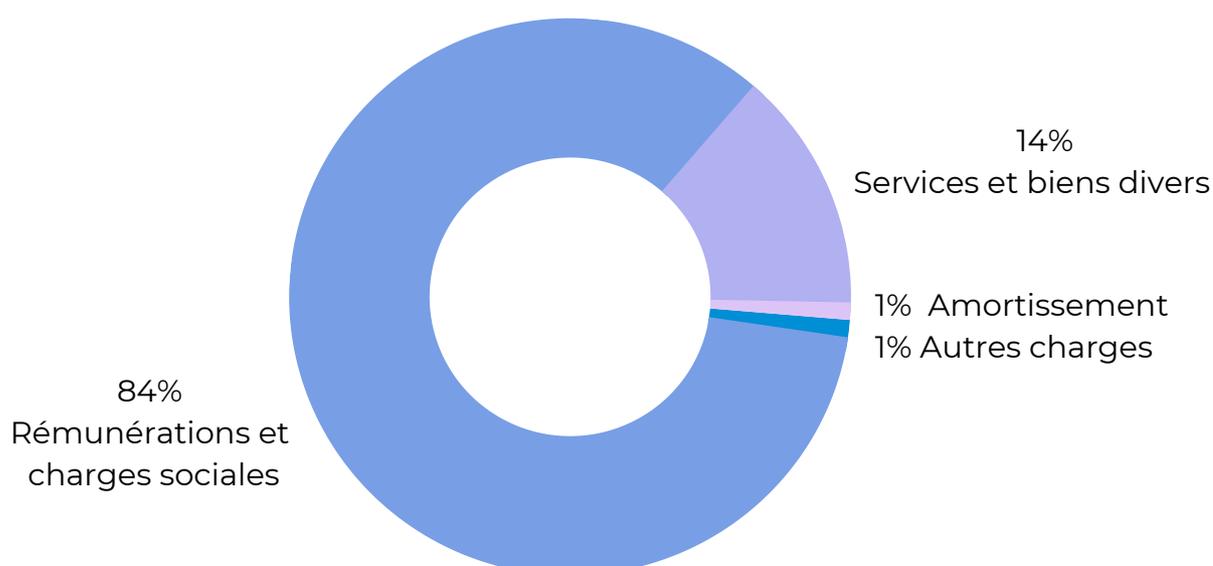
➤➤➤ **La subvention APE** : la gestion mensuelle des démarches a été facilitée.

### 1.4.3. Les moyens financiers

#### Répartition des recettes par source de financement



#### Répartition des dépenses par type



La grosse majorité des dépenses se situe dans les masses salariales. La volonté de Lire et Écrire en Wallonie est de renforcer la place du personnel pour garantir l'efficacité de l'action.

\* Tous les acronymes sont expliqués dans le lexique se trouvant dans la partie annexe.

## 1.4.3. La communication



### La communication interne

#### **Se (ré)inventer pour être entendu !**

Pendant longtemps, la communication des associations s'est faite via les médias traditionnels que sont la presse écrite, la radio, la télévision. Et chacun sait qu'il n'est pas évident pour la plupart des associations de se faire une place sur la scène médiatique. L'émergence du numérique a considérablement bouleversé cette manière de communiquer (site internet, mailing, réseaux sociaux) et a donné plus de place à la parole des associations. Néanmoins, communiquer sans vision claire, sans stratégie, ne fonctionne pas.

Le premier grand chantier mis en place en 2021 fut la création de la stratégie de communication de Lire et Écrire en Wallonie. Cette dernière permet de mieux comprendre qui est la coordination wallonne (missions, vision, valeurs), où elle se situe actuellement en termes de communication, quels sont ses objectifs et ses publics cibles. Elle est le *leitmotiv* qui permet l'organisation, l'anticipation et la cohérence dans la mise en place de toutes les actions de communication.

#### **Se tenir au courant pour agir au mieux**

Dans ses valeurs, Lire et Écrire insiste sur la nécessité de s'inscrire dans un processus de formation continuée notamment en s'informant et en développant une analyse critique de l'actualité socio-politique, socio-économique et socio-culturelle. Pour atteindre cet objectif, Lire et Écrire en Wallonie réalise quotidiennement une revue de presse.

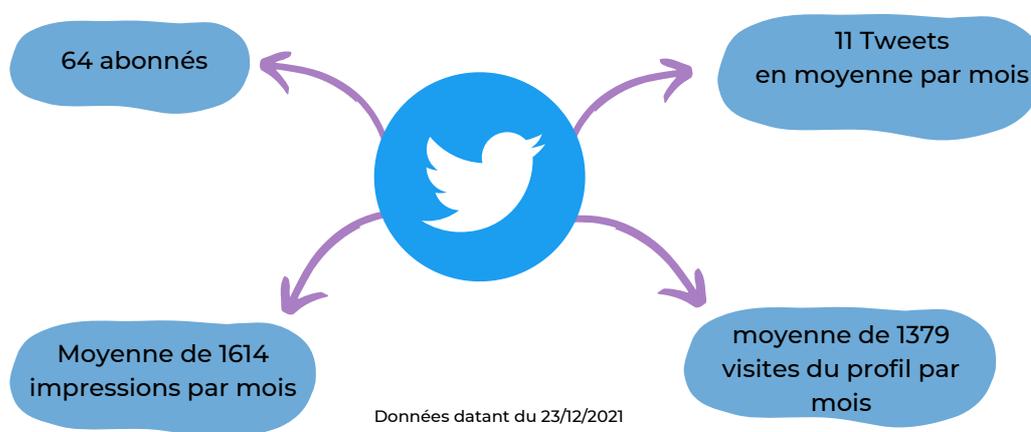
Cette revue de presse a permis de réagir rapidement à plusieurs reprises (la fermeture des guichets de la SNCB, la dématérialisation des services de première ligne, le protocole d'accord avec les opérateurs de télécommunication, etc.). Elle a également servi tant à la coordination wallonne qu'aux Régionales pour amener du contenu sur les réseaux sociaux.

En plus des actualités médiatiques externes, cette revue de presse permet également de diffuser en interne les publications des autres ASBL de Lire et Écrire. Elle favorise donc l'échange de connaissances en interne.

## La communication externe

### Pas vu, pas connu : développement d'une présence sur les réseaux sociaux

Suite à ce premier chantier, il est apparu très clairement que pour faire progresser la lutte contre l'analphabétisme, un des objectifs de Lire et Écrire en Wallonie est d'augmenter sa notoriété, son impact auprès des décideurs politiques, des journalistes et des partenaires institutionnels. L'un des canaux principaux pour les toucher est le réseau social Twitter. En janvier 2021, un compte Lire et Écrire a ainsi été créé et est mis à jour régulièrement.



### La visibilité de l'alpha en Wallonie au sein des revues sectorielles

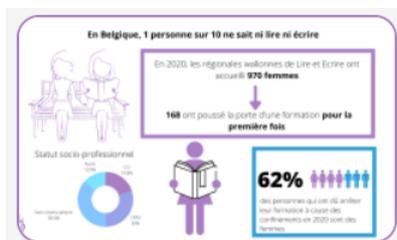
Afin d'apporter une visibilité à la question de l'alphabetisation sur le territoire wallon, Lire et Écrire en Wallonie contribue à la rédaction d'articles tant dans le Journal de l'Alpha édité par Lire et Écrire Communauté française que dans l'Essor, trimestriel de l'Interfédération des CISP.

Dans les deux cas, en plus de rédiger des articles, Lire et Écrire en Wallonie est membre des comités de rédaction.

	Articles	Comités de rédaction
	4 articles	5 comités
	5 articles	4 comités

## Quelques chiffres pour les autres actions :

13 articles sur le site internet



05 passages dans les médias

LIRE ET ÉCRIRE WALLONIE

**Trop d'apprenantes larguées pendant le confinement**

**L "Elle sait pas lire ni écrire. On ne lui parle pas!"**

"Lire et écrire" a sondé les motivations des apprenants pour sortir de l'analphabétisme.

04 Retours politiques

Trois interpellations et une intervention en commission du Parlement wallon.

# LES TROIS MISSIONS DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

## DEUXIÈME PARTIE

01	16
La mission politique	
02	30
La mission de soutien aux Régionales	
03	38
La mission de coordination	

# LES TROIS MISSIONS DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

## 2.1. La mission politique

---

La mission politique de Lire et Écrire en Wallonie comprend deux volets :

01

### Le volet employeur

Être le garant de la prise en compte des réalités des Régionales wallonnes dans les décisions politiques qui les impactent.

02

### Le volet représentant du secteur de l'alpha

Jouer le rôle d'interlocuteur privilégié pour toutes les questions liées à l'alphabétisation et sa prise en compte dans les décisions politiques et textes légaux.

L'année 2021 a été marquée d'une part par une forte activité politique liée à la pandémie et d'autre part par des projets de plus grande envergure qui ont amené un travail conséquent à la coordination tant en termes d'analyses que de lobbying : Décret APE, Décret accompagnement, accords du non-marchand, AGW CISP, etc.



## Le suivi des différentes réformes législatives sectorielles

### Écouter pour mieux agir

Afin de pleinement jouer son rôle d'interlocuteur pertinent aux yeux des décideurs politiques et institutionnels, il est important de se tenir au courant, d'être vigilant et surtout d'intervenir dans les dossiers les plus stratégiques. Pour y parvenir, Lire et Écrire en Wallonie a mis en place une veille qui vise à anticiper des réactions en vue de la création ou la modification d'un arrêté, d'un décret ou d'une loi.

Dès lors, en plus de la veille médiatique quotidienne, une veille politique est réalisée chaque semaine sur base des points déposés en commissions du Parlement Wallon et du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que des ordres du jour des deux Gouvernements.

## **Agir pour une meilleure prise en compte**

La coordination wallonne, dans sa mission politique, en tant que Fédération mais également en tant que représentant pour compte de tous, assume une série de mandats. Mission confiée par le CA et l'AG mais aussi par les pouvoirs subsidiaires.

Deux volets sont à différencier :

### **Le volet employeur**

La présence de Lire et Écrire en Wallonie en ces lieux permet de discuter des enjeux en tant qu'employeur de l'association et en tant que représentant des 8 Régionales voire de l'ensemble du Mouvement.

Depuis 2020, la direction de Lire et Écrire en Wallonie a assuré le mandat de Président de la Fesefa. Ce rôle lui permet de garantir une certaine visibilité des Régionales dans la définition des positions communes et l'élaboration des propositions pour promouvoir et défendre les ASBL membres. En plus des instances décisionnelles (CA, AG), Lire et Écrire en Wallonie est présent à la Chambre Insertion Socioprofessionnelle et, avec Lire et Écrire Communauté française, à la Chambre Éducation Permanente.

Dans la structuration patronale, la Fesefa a des mandats au sein de la Cessoc et de l'Unipso. C'est via le mandat à la Fesefa que Lire et Écrire en Wallonie siège au CA et à l'AG de la Cessoc et participe à différents GT de l'Unipso.

La présence de Lire et Écrire en Wallonie dans cette Fédération d'employeurs, et par les mandats qu'elle occupe, lui permet d'être directement associée à certains dossiers politiques importants (réforme APE, accords du non-marchand, etc.). La présence en ces lieux permet d'attirer l'attention sur la prise en compte de sa particularité : une association poly-agrégée sur 3 niveaux de pouvoir (RBC, RW et FWB).

### Le dossier CISP

Dans le cadre de cette mission, la coordination wallonne porte aussi un mandat auprès de l'Interfédération des CISP. Avec quatre autres fédérations, elle promeut et défend le secteur de l'insertion socioprofessionnelle auprès des pouvoirs publics wallons. Lire et Écrire a fait le choix depuis de nombreuses années d'être représentée au CA par la Direction de Lire et Écrire en Wallonie et par un·e représentant·e d'une Régionale (le poste est actuellement occupé par la Directrice de Lire et Écrire Brabant Wallon). Lire et Écrire en Wallonie est attentive aux modifications qui interviennent dans le secteur car l'ISP est la source de financement structurel la plus importante en Wallonie, elle représente entre 45% et 70% des moyens, suivant les Régionales. Lire et Écrire en Wallonie siège ainsi au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'Interfédération des CISP.

Pour certaines Régionales, le public « demandeurs d'emploi » représente la majorité des apprenants. Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie est attentive à la prise en compte des personnes analphabètes dans les réformes qui ont trait à l'ISP. Si l'alpha n'était plus présent dans l'ISP alors que les attentes majoritaires du public sont d'avoir un emploi, il y aurait un écart entre les besoins et la réponse donnée. Pour cela, Lire et Écrire Wallonie participe à différents GT de l'Interfédération des CISP.

Dans le cadre de la présidence et coprésidence tournante, en 2021, le rôle de la coprésidence de l'Interfédération des CISP a été attribué à Lire et Écrire en Wallonie, ce qui lui a permis d'être plus présente et de jouer un rôle plus actif en termes d'opérationnalisation, notamment dans le cadre de la gestion de la crise covid et de la reconduction des agréments CISP.

### Opérateur Alpha

Lire et Écrire vise une transformation des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels dans une perspective d'accès aux droits fondamentaux, d'émancipation, de participation des personnes et de changement social vers plus d'égalité. À ce titre, l'une des missions de Lire et Écrire est de porter sur les devants de la scène les questions du droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme dans les débats politiques. L'objectif : faire en sorte que l'analphabétisme ne soit pas synonyme d'exclusion.

C'est à ce titre notamment que Lire et Écrire en Wallonie, aux côtés de Lire et Écrire Bruxelles et de Lire et Écrire Communauté française, représente le secteur associatif au sein du comité de pilotage de l'alpha en Fédération Wallonie Bruxelles.

À l'initiative de la Ministre Linard et soutenue par le Ministre Jeholet, une CIM s'est tenue le 3 juin 2021. Le plan d'actions élaboré par le comité de pilotage a été approuvé. Parmi les objectifs déterminés par la CIM, deux touchent particulièrement Lire et Écrire en Wallonie :

- l'identification de l'offre, de la demande et des besoins de l'(an)alphabétisme ;
- la distinction et l'identification d'un vocabulaire commun (alpha / FLE / RAN).

Au niveau wallon, la Ministre en charge a débloqué des moyens pour opérationnaliser ces deux objectifs sur la période 2022 – 2024.

Enfin, Lire et Écrire en Wallonie participe également au GT axe 3 du décret EP. Il a pour objectif de réunir les 3 coordinations de Lire et Écrire en vue de se coordonner par rapport aux travaux respectifs, s'alimenter et définir une ligne politique à suivre pour les chargés d'analyses et d'études tout au long de l'année. Concrètement, en 2021, les différents échanges ont permis entre autres choses de lancer une réflexion sur la "fracture numérique" et la notion de "maturité numérique". De cette réflexion est né un travail (toujours en cours) concernant le choix des mots et la manière dont on se positionne politiquement par rapport aux publics que Lire et Écrire accompagne.

## Les actions concrètes réalisées

Dès lors, en 2021, Lire et Écrire en Wallonie est intervenue sur différents dossiers tant avec sa casquette employeur que celle de représentante du secteur alpha.

### Le financement des CISP

À l'instar de nombreuses autres associations, la crise sanitaire n'a pas épargné les Régionales wallonnes de Lire et Écrire. En 2021, le même problème que celui déjà soulevé en 2020 a été rencontré : suite aux décisions de suspension des formations en présentiel, le financement à l'heure de formation initialement prévu dans le décret ne s'applique pas. La question des heures assimilées et donc de leur financement s'est de nouveau posée.

En 2020, le Gouvernement wallon avait décidé d'immuniser entièrement l'année. Résultat, les pouvoirs décisionnels partageaient du principe que l'ensemble des structures avait réalisé 100% de leurs heures de formations agréées, ce qui leur permettait de recevoir la totalité de la subvention 2020. Avec l'espoir que 2021 verrait une diminution des cas covid et donc un retour à la normale.

... Ce qui, malheureusement, ne fut pas le cas ! Contrairement à 2020, le Gouvernement wallon ne disposait plus des pouvoirs spéciaux et donc de la possibilité de travailler par arrêté. Lire et Écrire en Wallonie a alors travaillé, avec l'ensemble du secteur, à l'interpellation du Cabinet de la Ministre Morreale sur la nécessité de garantir les subventionnements CISP pour 2021, avec pour objectif que les Régionales puissent bénéficier d'une reconnaissance de 100% de leurs heures de formation.

Le Gouvernement a finalement entendu les demandes et a procédé par circulaire, avec l'idée d'une part, de reconnaître l'identité des heures de formation à distance et d'autre part, celle des heures d'absence covid. Lire et Écrire en Wallonie a porté une attention particulière à la manière dont la circulaire a été rédigée pour que les communications soient les plus correctes et les plus compréhensibles possibles. Il fallait éviter les décisions contradictoires par rapport au Codeco, ou celles n'ayant pas de lien avec la réalité de terrain.

Cette dernière a finalement été adoptée le 10 juin 2021 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2021. En plus de cette circulaire, le secteur, dans sa totalité, dont Lire et Écrire en Wallonie, a été attentif à la modification de l'AGW qui a reconnu les heures d'absence pour cas de force majeure comme des heures assimilables à des heures de présence. Concernant les demandes du secteur CISP, le Cabinet a quasiment tout entendu.

## L'agrément CISP

En prévision du renouvellement des agréments CISP et des dossiers à déposer fin mars 2022, Lire et Écrire en Wallonie a plaidé pour la création d'un dossier de candidature le plus simple possible. L'administration et le cabinet nous ont entendus.

## La réforme AGW CISP

Ce dossier n'est pas neuf et a déjà amené de nombreuses mobilisations de la part du secteur. Néanmoins, il avance, grâce à la nouvelle majorité au Gouvernement, et plus particulièrement à la Ministre en charge, qui porte davantage de reconnaissance au secteur CISP.

Ainsi, suite à plusieurs demandes et recommandations sectorielles également portées par Lire et Écrire en Wallonie, cette dernière a décidé de répondre positivement à la demande de modification de l'AGW. Si le dossier a commencé à se débloquer en 2020 - avec le dépôt en première lecture, le 3 décembre 2020, d'un projet de nouvel arrêté au Gouvernement Wallon – c'est surtout en 2021 que les choses ont bougé et que la mobilisation de Lire et Écrire en Wallonie s'est accrue. En effet, le texte est passé en deuxième lecture le 18 février 2021 avant d'être proposé en troisième lecture le 1<sup>er</sup> avril 2021.

L'enjeu était d'obtenir de la Région wallonne la reconnaissance d'heures assimilées pour cas de force majeure. Cette modification a permis d'obtenir, de l'administration, une attestation reconnaissant la période de pandémie toujours bien présente et l'impossibilité de réaliser l'entièreté des heures de formation. Un mécanisme a donc été mis en place. Celui-ci permet aux opérateurs CISP de valoriser les heures des apprenants qui auraient dû s'inscrire mais qui ont été empêchés à cause de la pandémie. Et ce, sur base du nombre d'apprenants normalement inscrits les années précédentes à ces formations. Ces possibilités sont d'autant plus importantes dans le cadre de la crise sanitaire qu'elles permettent de garantir les heures de formation des centres pendant cette période exceptionnelle.

## Guide des dépenses éligibles

Dans le prolongement des discussions sur l'AGW CISP, les négociations débutées en 2020 concernant le guide des dépenses éligibles ont également continué en 2021.

Ainsi, le 17 juin 2021, le texte est passé en deuxième lecture au Gouvernement wallon. Lire et Écrire en Wallonie a analysé le texte et émis un certain nombre de remarques et de recommandations auprès de l'Interfédération des CISP. Le nouveau projet d'arrêté est passé en troisième lecture au Gouvernement wallon le 16 septembre 2021.

Bien que ce nouveau guide des dépenses éligibles puisse être perçu comme une avancée positive, le secteur a néanmoins attiré l'attention sur un point resté assez flou : la notion de bénéficiaires raisonnables et des fonds affectés. Différentes lectures sont faites de l'article 23 au sein des Fédérations et la question n'est pas tranchée. La lecture de Lire et Écrire en Wallonie met en évidence un danger sur l'interdiction, pour les associations, de créer des fonds propres. Cela signifie que, si une association vient à avoir une mauvaise passe, elle ne pourra qu'être en négatif, puisqu'elle ne peut pas se constituer des fonds propres.

Pour le moment, du fait de notre poly-subventionnement, cette notion ne touche pas les Régionales. Néanmoins, Lire et Écrire en Wallonie restera vigilante et interpellera le politique si cette notion venait à poser problème pour les Régionales wallonnes. Les difficultés vont probablement apparaître avec l'opérationnalisation de ce guide lors des inspections.

Dans un autre ordre, Lire et Écrire en Wallonie porte une attention particulière à deux autres points :

- La reprise des inspections au sein des centres. Dans ce cadre, Lire et Écrire en Wallonie a rédigé, à destination des Régionales, les règles à suivre et les droits en cas d'inspection (document finalisé en 2022).
- Le risque de retard dans la liquidation des subsides de la part de la Région wallonne, dû aux procédures et à la bureaucratie de l'administration.

## La réforme APE

Ce dossier a beaucoup mobilisé Lire et Écrire en Wallonie en 2020. La réforme APE a été votée en troisième lecture au Gouvernement en mars 2021 et en séance du Parlement de Wallonie le 10 juin 2021 pour une entrée en vigueur le 1 janvier 2022.

Concernant cette réforme, Lire et Écrire en Wallonie a été attentive et a joué son rôle d'interpellation sur plusieurs points :

- **La sectorialisation des APE et son découpage en secteurs et en sous-secteurs** : le questionnement de Lire et Écrire en Wallonie a porté sur le secteur auquel les structures poly-subventionnées appartiennent. Finalement, la réforme garantit que les APE restent encore et toujours une politique d'aide à l'emploi. Ce choix évite la sectorialisation et lève donc les craintes de la coordination de Lire et Écrire.
- **La compréhension de la formule complexe** : les Régionales vont-elles ou non perdre en subvention avec cette nouvelle réforme ? Des outils ont été fournis aux Régionales afin de projeter l'impact de la réforme sur leur budget.
- Lire et Écrire en Wallonie a participé aux négociations concernant **l'indexation et l'ancienneté** qui ne sont pas prises en charge dans le cadre de cette nouvelle réforme. Malheureusement, aucune avancée n'a été faite sur ce point.

Lire et Écrire en Wallonie reste attentive car il est plus que probable que certaines associations rencontrent des difficultés au niveau de leur trésorerie.

»»» Lire et Écrire en Wallonie a également interpellé les pouvoirs publics sur la difficulté de certaines associations concernant l'obligation de respecter un certain seuil tant pour le personnel APE qu'au niveau du volume global de l'emploi : des associations en difficulté financière et qui voudraient réduire leur personnel pour s'en sortir auraient des conséquences en cascade au niveau du financement des aides à l'emploi. Quelles sont les marges de manœuvre dans ce genre de cas ? Pour le moment, le texte actuel ne reconnaît pas ni la diminution d'activité économique ni l'augmentation des charges comme justification pour une diminution globale de l'emploi.

»»» La réforme entraîne des modifications au niveau de la détermination des règles à respecter. Lire et écrire en Wallonie met en avant et interpelle sur la nécessité de la transparence dans les décisions. Permettre de contester une décision est un droit des associations, Lire et Écrire en Wallonie estime que c'est une atteinte à leurs droits de ne pas pouvoir disposer de toutes les informations nécessaires pour éventuellement contester valablement un acte administratif.

## La réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi

Pour comprendre les avancées en 2021 sur le dossier, un rétroacte paraît pertinent. L'avant-projet de décret a une double origine suite à la 6<sup>ème</sup> réforme de l'État qui transfère aux Régions différents aspects. Elle transmet d'une part la mission de contrôle de la disponibilité des chômeurs et d'autre part la volonté marquée du nouveau Gouvernement de mettre en place des objectifs ambitieux pour la législature 2019-2024, en termes d'emploi.

Le 25 juin 2020, la Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle a soumis en première lecture au Gouvernement wallon un avant-projet de décret sur la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Dès ce moment-là, Lire et Écrire en Wallonie s'est mobilisée autour du sujet, en participant à l'avis d'initiative qui a été rendu par l'Interfédération des CISP et en faisant valoir ses intérêts. Par exemple, lors de rencontres avec des représentants du Cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, en cosignant un courrier adressé le 23/10/20 à la Ministre mais aussi auprès du Forem, notamment en organisant une matinée de rencontre sur le sujet du numérique et ses conséquences dans le cadre du nouveau décret accompagnement.

Poursuivant son parcours législatif, le projet de décret a été soumis en deuxième lecture au Gouvernement wallon le 12 novembre 2020. Le 1<sup>er</sup> avril 2021, le projet de décret a été approuvé en troisième lecture.

Tout au long de l'année 2021, de nouvelles consultations ont été menées et Lire et Écrire en Wallonie a réalisé un travail complet d'analyse de ce nouveau projet. Une réunion de l'Interrégionale a d'ailleurs été entièrement consacrée à l'analyse de celui-ci et à la mise en avant de points de recommandations et d'attention. Concernant les arrêtés d'exécution, Lire et Écrire en Wallonie a également réalisé une analyse complète du document.

Forte de ces analyses et de ces échanges en interne, en collaboration avec l'Interfédération des CISP, Lire et Écrire en Wallonie a continué à jouer son rôle d'interlocuteur privilégié sur les questions de l'alphabétisation auprès des pouvoirs publics. Ce travail a abouti à une intervention en Commission de l'Emploi, de l'Action sociale et de la santé au Parlement Wallon, en date du 21 septembre 2021. De cette intervention sont nés plusieurs échanges avec différents partis politiques pour l'élaboration des amendements.

Finalement, le décret a été voté le 19 octobre 2021 en Commission. Le vote en séance plénière du Parlement de Wallonie a finalement eu lieu le 10 novembre 2021. Force est de constater que si certaines avancées positives existent, d'autres demandes importantes n'ont pas été entendues. Lire et Écrire en Wallonie reste attentive à la mise en œuvre de cette réforme et de ses conséquences sur le terrain.

## Budget base zéro

Un des dossiers qui a nécessité une certaine attention de la part de Lire et Écrire en Wallonie en 2021 est le Budget Base Zéro de la Wallonie. Le travail a été confié à un consultant externe (la société Deloitte). La méthode « BBZ » consiste à analyser chaque ligne de dépense du budget de la Région wallonne en fonction de sa pertinence, de son efficacité et de sa cohérence.

Le budget de la formation a été le premier à être screené. Plusieurs rencontres ont été organisées avec d'une part les consultants en charge de l'analyse et d'autre part avec les membres du Cabinet de la Ministre Morreale. Lire et Écrire en Wallonie, avec l'Interfédération des CISP, a alerté le Cabinet de la méconnaissance du secteur de la part des consultants et entrepris une sensibilisation et argumentation sur le fonctionnement du secteur.

L'idée principale - voire unique du consultant - est de mutualiser et centraliser. Mutualiser n'entraîne pas forcément une diminution des coûts ; notre secteur est un secteur pluriel qui correspond à des réalités locales et qui ne fonctionne pas de la même manière que le Forem. La volonté des consultants de faire de l'Interfédération des CISP (OIP de l'insertion socioprofessionnelle) une superstructure qui chapeaute tout le secteur n'a aucun sens.

Actuellement, les conclusions et les propositions qui sont sur la table sont inconnues. Le rapport devait être finalisé en mars 2022. Lire et Écrire en Wallonie restera très attentives aux propositions du consultant en mettant en avant que notre secteur ne peut pas s'analyser uniquement avec des lunettes économiques et une perspective de rationalisation.

## Les accords du non-marchand

Les discussions et négociations concernant les accords du non-marchand ont débuté fin 2020 et a surtout mobilisé Lire et Écrire en Wallonie en 2021.

L'attention s'est focalisée sur la prise en compte des associations poly-subventionnées dans la mise en place des accords. Ceux-ci portant sur plusieurs années (2021-2024), il était très important de garantir qu'un accord signé aujourd'hui n'ait pas comme conséquence d'amener des coûts supplémentaires à devoir assumer pour les Régionales.

L'obtention d'accords allait prendre du temps. Fin 2021, le travail s'est axé sur le maintien des subventions 2021. En effet, sans accord sur l'utilisation des moyens 2021, le risque était que cet argent reparte au trésor. Une solution a été trouvée avec le concours du Fonds Maribel Social.

## Le plan de relance wallon

La lutte contre l'analphabétisme est bien présente dans le plan de relance de la Wallonie. 4 actions concrètes en ressortent :



Dans le cadre de l'opérationnalisation de la CIM Alpha, une des grandes avancées de Lire et Écrire en Wallonie est la création et la mise en place d'un observatoire wallon de l'analphabétisme en 2022. C'est l'une des 5 grandes revendications de Lire et Écrire en Wallonie pour cette législation qui va se concrétiser.

L'observatoire aura pour mission de mesurer l'ampleur et la nature de l'analphabétisme ou de l'illettrisme en Wallonie, de visibiliser l'offre et la demande sur le territoire, d'évaluer la demande et les besoins, mais aussi d'analyser les causes et les conséquences de l'analphabétisme et des politiques publiques.

- Une autre avancée prévue dans le cadre du plan de relance est **une plus grande coordination entre alpha – FLE – RAN**. L'enjeu est d'identifier le public et de mieux l'orienter vers les partenaires.
- L'augmentation de l'offre d'heures de formation en 2023 en perspective des renouvellements d'agrément.
- En lien avec l'Interfédération des CISP, le raccourcissement des parcours via la mise en place d'un référentiel commun et d'outils d'évaluation. L'enjeu se situe surtout dans le fait, qu'actuellement, les référentiels en vigueur sont des référentiels métier. Pourtant, toutes les formations ne sont pas liées à un métier. Il ne faudrait pas que le public de Lire et Écrire soit exclu des démarches qui permettent de raccourcir les parcours d'insertion socioprofessionnelle.

## Les analyses et études

La production d'analyses et d'études s'inscrit dans le cadre du décret relatif à l'Éducation permanente. Dans cette optique, elle vise la réalisation d'articles, et de travaux de recherches plus conséquents, mettant en évidence un point de vue critique sur des thématiques relatives à l'alphabétisation.

Dans le cadre de son rôle de revendication et de lobby politique et institutionnel, Lire et Écrire en Wallonie réalise des analyses et des études. L'objectif étant de pouvoir dégager, sur base des réalités de terrain des Régionales, des points d'attention et des recommandations à porter auprès des décideurs politiques pour faire bouger les choses. Ces différentes recherches permettent constamment d'interroger les pratiques au sein de Lire et Écrire, de se remettre en question. Elles permettent également aux travailleur·euse·s des Régionales d'avoir une vue sur ce qui se passe dans les autres territoires.

En d'autres termes, il s'agit, au travers de ces écrits, de formuler un point de vue critique sur des thèmes de société, tel que le promulgue le décret Éducation permanente.

La mission politique de Lire et Écrire en Wallonie s'en retrouve également alimentée en soutenant la réflexion sur les orientations en matière d'alphabétisation, en portant et diffusant le point de vue et en réalisant un travail d'interpellation.

L'étude publiée en 2020 sur les formations concomitantes a fait l'objet d'un document qui récapitule les recommandations et demandes de Lire et Écrire en Wallonie paru au cours de l'année 2021. Ce document a été envoyé aux administrations, à différents partis politiques et a donné lieu à une rencontre avec un parti, à une interpellation écrite en Parlement wallon et à des discussions avec le Cabinet de la Ministre Morreale.

Cinq analyses ont également été réalisées en 2021 :

**Un seul être (numérique) vous manque  
et tout est dépeuplé**  
Sur la douce et discrète imposition  
de la dématérialisation des services d'intérêt général

[Retrouvez  
l'analyse en ligne](#)

L'analyse porte sur la douce et discrète imposition de la dématérialisation des services d'intérêt général. Cette analyse, ainsi que la synthèse de deux interrégionales sur le numérique, ont donné lieu à une note de cadrage sur le positionnement politique de Lire et Écrire et sur des pistes d'actions par rapport à la dématérialisation des services de première ligne. Suite à cela, 6 recommandations ont été portées par Lire et Écrire en Wallonie. Parmi elles, 3 ont été relayées par l'Interfédération des CISP dans une carte blanche.

Cette analyse fait ressortir les apports de la médiation culturelle auprès de publics cibles afin d'en faire émerger ses multiples bénéfices. Ces effets prennent forme à travers la participation, le tissage de liens et l'expression politique.

**Les effets du non essentiel**  
À propos de la médiation culturelle avec des  
apprenant-e-s en Alpha, FLE et groupes désaffiliés

[Retrouvez l'analyse  
en ligne](#)

Quelle place et quel accompagnement dans les groupes  
d'alphabétisation pour les personnes  
en situation de handicap ?

[Retrouvez l'analyse  
en ligne](#)

Cette analyse met en exergue le droit à l'inclusion de tous et la place des personnes en situation de handicap au sein des groupes d'apprenants.

Il s'agit d'une mise en avant, à travers la parole d'une formatrice en alpha, de la question des inégalités sociales de santé.

**La santé des apprenants en alpha,  
un sujet qui préoccupe**

[Retrouvez l'analyse  
en ligne](#)

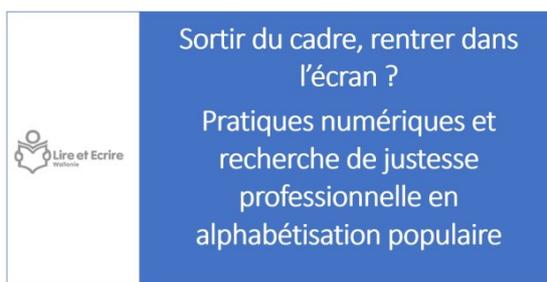
**Accompagner l'activation... pour quel  
modèle d'accompagnement ?**

Analyse du décret Accompagnement orienté  
coaching et solutions

[Retrouvez l'analyse  
en ligne](#)

Cette analyse est la conclusion et la mise en avant de tout le travail réalisé par Lire et Écrire en Wallonie concernant le décret accompagnement.

Enfin, une étude a été réalisée en 2021, « Sortir du cadre, rentrer dans l'écran ? Pratiques numériques et recherche de justesse professionnelle en alphabétisation populaire ». Celle-ci prend son origine dans la réflexion liée à la transformation d'un univers professionnel par l'introduction du numérique dans les pratiques quotidiennes. Ce sujet a été choisi en concertation avec les différentes directions des Régionales wallonnes afin qu'il reflète et analyse une préoccupation actuelle et commune vécue sur le terrain.



L'ensemble de ces productions écrites sont consultables sur le site de Lire et Écrire en Wallonie. Elles ont également fait l'objet de relais via les réseaux sociaux (Twitter et Facebook pour une partie).

En plus de la réalisation des analyses et d'une étude, en 2021, Lire et Écrire en Wallonie organisé un colloque « Alphabétisation d'adultes. Se former, se transformer ». Ce colloque est le prolongement et la finalisation de la recherche-action menée en 2013-2014 sur la question de la dynamique motivationnelle. En d'autres termes : qu'est-ce qui amène des adultes en situation d'illettrisme/analphabétisme à entrer et à s'engager en formation ? Comment et pourquoi tenir compte de ces situations dans nos pratiques ? Comment différents acteurs extérieurs abordent l'alphabétisation à partir de leurs propres terrains, principalement issus du monde de l'insertion socioprofessionnelle et de la recherche universitaire ?

Ce colloque, organisé le 14 octobre 2021, a été divisé en deux grands temps d'échange :

- La matinée avec la présentation de la recherche-action par Étienne Bourgeois, Sabine Denghien et Benoît Lemaire.
- L'après-midi autour de 3 tables rondes : le lien entre le monde de l'alpha et le monde académique (intervenants : Étienne Bourgeois et Sabine Denghien), la relation monde de l'alpha et monde de l'école (intervenants : Justine Duchesne et Jacques Cornet) et enfin les enjeux qui sous-tendent la justice sociale et le besoin de reconnaissance (intervenants : Abraham Franssen et Rita Stilmant).



Quelques chiffres tirés de l'évaluation du colloque :

- 150 inscriptions.
- Taux de satisfaction de 91%.
- 100% ont répondu qu'ils reviendront à d'autres événements.

## 2.2. La mission de soutien aux Régionales

---

Dans le cadre de sa deuxième mission, Lire et Écrire en Wallonie vient en appui aux actions et projets portés par les huit Régionales wallonnes. Les Régionales étant des entités autonomes, elles sont libres d'accepter ou non ce soutien de la part de la coordination. Il ne s'agit donc en aucun cas d'une obligation.

Ces services de soutien vont de l'élaboration d'outils à la mise en place de procédures communes et coordonnées décidées collectivement - telles que la base de données des apprenants -, au soutien à la gestion administrative et financière en passant par un soutien juridique, le suivi de questions méthodologiques ou encore par des soutiens ponctuels en communication. Ces services sont organisés tant de façon collective que de manière individuelle.

Pour 2021, une tendance générale à la diminution des demandes s'est ressentie. Différentes hypothèses peuvent être posées : l'impact de la crise covid, notamment par l'introduction de la pratique du télétravail, ou alors, la preuve d'une professionnalisation des Régionales dans leur gestion. Une attention sera portée à l'évolution de cette tendance.



### La gestion de la base de données des apprenants

#### La base de données

Depuis 2019, Lire et Écrire en Wallonie assure le développement et la gestion de la base de données commune aux huit Régionales. Véritable outil de gestion administrative et organisationnelle (gestion des heures de formations, répartition des apprenants entre les groupes de formation...), elle est également un outil d'analyse statistique permettant d'appuyer la réflexion politique et stratégique tant au niveau local que régional.

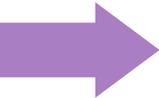
En 2021, de nouvelles fonctionnalités ont été mises en place, notamment pour identifier les heures assimilées, cas de force majeure covid ou encore les apprenants non-inscrits. Plusieurs modifications ont également été réalisées suite au changement de réglementation (F70bis, canevas CISP...). Une réflexion a également été amorcée pour créer un outil de prévision des heures réalisées. Ce travail continuera en 2022.

Grâce aux données recueillies chaque année depuis 2010, Lire et Écrire en Wallonie publie le baromètre de l'alpha en Wallonie. Celui-ci présente en quelques indicateurs-clés les principales données relatives à l'action de formation mise en place par les huit Régionales wallonnes de Lire et Écrire, ainsi qu'à leurs apprenants entrés en formation. Cette année, en plus de la collecte des données, tout un travail de refonte du visuel des baromètres a été entrepris. Ce baromètre est envoyé à chaque Régionale avec leurs indicateurs régionaux.

## **Le groupe de travail base de données**

Dans l'objectif d'élaborer un outil qui colle aux réalités des Régionales, tout en mettant en place des procédures communes et coordonnées, la coordination wallonne organise des réunions de groupe de travail base de données.

L'objectif est de permettre une plus grande réactivité face aux demandes de développement des Régionales et aux modifications réglementaires apportées par les pouvoirs publics. Il est également un lieu d'échanges de pratiques entre les travailleur·euse·s et un retour des réalités de terrain. En 2021, le GT s'est réuni deux fois.



## **Le soutien administratif et financier**

Suite à la crise sanitaire et le télétravail omniprésent, les demandes émanant des Régionales ont été moins importantes en 2021. L'hypothèse posée à ce phénomène est la modification de la charge de travail au niveau administratif et financier qui est devenue beaucoup plus spécifique à chacune des Régionales et à son terrain propre.

Afin de néanmoins garder le contact avec les équipes administrative et financière, Lire et Écrire en Wallonie a systématisé l'envoi d'une information spécifique tous les deux mois reprenant les échéances à garder en tête et les actualités pertinentes.

L'équipe administrative et financière de Lire et Écrire en Wallonie a également travaillé sur des outils permettant de faciliter la justification des subsides octroyés. Ainsi en 2021, l'équipe a travaillé sur :

-  la création d'un outil pour faciliter le calcul de la subvention Maribel ;
-  la mise à jour du document permettant de réaliser les budgets salariaux de manière plus précise ;



la création d'outils permettant de calculer la répartition entre les travailleurs concernant la médecine du travail et les frais de secrétariat social.

Enfin, lors des contrôles FSE ([voir plus loin dans le rapport d'activités](#)), Lire et Écrire en Wallonie s'est rendu compte que les justifications n'étaient pas suffisamment précises. Malheureusement, certaines Régionales se sont retrouvées dans l'embarras, faute d'outils suffisamment précis pour retrouver des pièces justificatives datant de plusieurs années. Un travail a alors débuté en 2021, et continuera en 2022, afin de réaliser et de proposer des outils permettant d'obtenir ce degré de précision attendu par les contrôleurs FSE.

## Les aspects comptables

Dans le cadre des obligations liées à l'unité technique d'exploitation (UTE), la coordination wallonne réalise la consolidation des comptes de l'ensemble des Régionales wallonnes, des trois Coordinations ainsi que le suivi avec le réviseur d'entreprise. Les comptes sont ensuite présentés tant aux instances de représentation des travailleurs qu'aux instances des différentes associations du Mouvement Lire et Écrire.

En plus de la consolidation, Lire et Écrire en Wallonie assure, moyennant refacturation spécifique, la tenue quotidienne de la comptabilité ainsi que des obligations comptables (registre UBO, comptes annuels...) de deux Régionales. Aucune difficulté particulière n'a été constatée en 2021.

## Le groupe de travail administratif et financier

Dans le cadre de cette mission de soutien, Lire et Écrire en Wallonie coordonne un groupe de travail qui réunit l'ensemble des coordinateur-ric-e-s administratif et financier des ASBL de Lire et Écrire, soit 15 personnes.

Les objectifs de ce GT sont de :



trouver de la cohérence entre les ASBL sur la manière de réaliser les tâches ;



opérationnaliser les démarches au niveau des matières coordonnées ;



transmettre de nouveaux éléments administratifs décidés à d'autres niveaux de pouvoirs (commission paritaire, législation régionale ou nationale...) ainsi que des actualités pertinentes pour le travail au quotidien ;



faire remonter les questions/interpellations vers la coordination wallonne et l'interrégionale.

En 2021, le groupe de travail s'est réuni à trois reprises. Les points discutés lors de ces rencontres ont été :

➤➤➤ le guide des dépenses éligibles ;

➤➤➤ la reclarification des procédures comptables ;

➤➤➤ le FSE et la nouvelle méthode des coûts simplifiés.

Dans le cadre de ce dossier, beaucoup d'incertitudes persistent. Le groupe de travail a relayé un certain nombre de questions/interpellations (frais stagiaires, existence d'un guide des dépenses éligibles FSE, forfait dans la justification, etc.) vers la coordination wallonne, qui a ensuite joué son rôle d'interlocuteur politique auprès de l'Interfédération des CISP et de l'agence FSE.

Grâce à l'interpellation du groupe de travail, l'agence a organisé fin 2021 une présentation sur les frais forfaitaires. En plus de cela, l'Interfédération des CISP a interpellé le Cabinet sur la question du pourcentage des frais forfaitaires et a obtenu une augmentation passant de 15% à 40%.

Enfin, un travail a été entamé en groupe de travail, et continuera en 2022, concernant l'uniformisation de la comptabilité des Régionales et des coordinations, afin de faciliter la consolidation des comptes.

## Le soutien juridique

Le conseil juridique consiste à apporter un éclairage et une expertise juridique dans des domaines très variés liés aux missions de Lire et Écrire. Ce conseil est destiné tant à l'UTE qu'aux Régionales. Dans le cadre du soutien à destination des Régionales, il s'agit d'un travail très pratico-pratique lié à la gestion quotidienne des ASBL.

Les dossiers sur lesquels Lire et Écrire en Wallonie a été amené à participer en 2021 portent sur :

➤➤➤ **L'adaptation et le suivi des décisions liées à la situation sanitaire :** rédaction et suivi de conventions de mise à disposition de matériel informatique à destination tant des travailleurs que des apprenants, légalité de la tenue des réunions d'instances officielles par vidéoconférence (légalité des quorums de présences, conformité des réunions et des envois des invitations, etc.) ...

➤➤➤ **Suivi de questions relatives à la réglementation civile et commerciale :** il s'agit surtout de questions liées aux contrats avec les fournisseurs.

- **Suivi de questions liées au respect et à la conformité du code des sociétés et des associations** : modification de statuts, fonctionnement des instances décisionnelles, etc.
- **La législation des marchés publics** : ce soutien allait de la réponse à des questions précises à la gestion complète du marché public.
- **Suivi des législations des droits d'auteurs et du droit à l'image** : ce sont des questions liées à l'utilisation d'images pour illustrer des outils pédagogiques, l'utilisation de logos, la reprise de textes d'auteur à destination du site internet et/ou de publicités.

À côté de la baisse de demandes suite à la pandémie, une difficulté plus profonde rencontrée dans le cadre de ce soutien vient de la difficulté de répondre précisément aux questions des Régionales sans avoir le contexte général dans lequel s'inscrit la question posée. Ainsi, dans 80% des demandes, il s'agit de questions très pointues et liées à un exemple concret et précis, mais sans que le contexte et la finalité dans lesquels cette demande s'inscrit ne soient donnés.

Face à la baisse des demandes et cette difficulté, une réflexion sur la finalité de ce poste et sa manière de fonctionner a été entamée en 2021 et continuera en 2022.

## Le soutien pédagogique

### **Le groupe de travail sensibilisation**

Démarré en 2020, le groupe de travail sensibilisation a pour objectif de soutenir, encourager, échanger voire harmoniser les pratiques quotidiennes des agents de sensibilisation. Ainsi, à partir de ces temps de travail en commun, la volonté est d'une part de développer une dynamique commune et d'autre part de faire ressortir des pistes, des idées pour alimenter, renforcer les réflexions et actions sur les différents terrains régionaux.

2021 n'ayant pas été épargnée par la crise covid, le travail des agents de sensibilisation a continué à être bouleversé par la dématérialisation des échanges. Cette réalité a amené l'ensemble des agents à se poser des questions sur leur métier et la mutation qu'elle engendre sur leur manière de travailler.

Au-delà de l'inconfort et de la remise en question, les agents de sensibilisation, avec le soutien de Lire et Écrire en Wallonie, ont mis à profit les cinq réunions de 2021 pour essayer de dégager des pistes de réflexions pour continuer le travail de sensibilisation malgré la situation peu propice :

- la sensibilisation au sein de chaque Régionale et le plus petit dénominateur commun ;
- les outils communs à développer pour soutenir les séances de sensibilisation ;
- les actions à réfléchir et à développer collectivement pour avoir plus de poids ;
- la place du numérique et comment s'y adapter ;
- le rôle que les agents de sensibilisation peuvent avoir dans la prévention de l'illettrisme ;
- etc.

Leurs concrétisations/opérationnalisations seront lancées en 2022.

Ce groupe de travail permet également à Lire et Écrire en Wallonie de jouer un rôle de relais des actualités qui touchent le métier des agents de sensibilisation. À côté de ce transfert d'informations descendantes, il permet également aux agents de sensibilisation de communiquer les difficultés de terrain pour qu'ensuite Lire et Écrire en Wallonie puisse jouer son rôle d'interpellation et de relais vers les partenaires institutionnels, comme ce fut le cas pour les cellules de reconversion et les organisations syndicales.

## **Les cellules de reconversion**

Suite à l'accord des deux syndicats, Lire et Écrire en Wallonie a organisé une rencontre avec le comité d'accompagnement des cellules de reconversion. L'objectif : coconstruire un partenariat pour une meilleure identification des travailleur·euse·s, participant à une cellule de reconversion, en difficultés de lecture et d'écriture afin de leur proposer une formation en alphabétisation, pour autant qu'il n'y ait pas de contrainte de sanction si la personne refuse.

Cette discussion a débouché sur quatre rencontres en 2021 afin de sensibiliser les accompagnateur·rice·s sociaux·les, permanent·e·s et non permanent·e·s. Pour tout le monde, ces séances de sensibilisation ont été un vrai succès, tant au niveau du contenu qu'en termes de participation. Les séances ont comptabilisé entre 20 et 50 personnes présentes par rencontre.

Les cellules de reconversion sont revenues vers Lire et Écrire en Wallonie pour organiser une deuxième rencontre afin d'approfondir les sujets de la détection et de l'orientation. Ce projet continuera donc en 2022.

## Le soutien à la communication

### Pour le Mouvement



Lire et Écrire en Wallonie vient en soutien dans l'organisation de la journée internationale de l'alphabétisation. Le rôle de la coordination, dans le cadre de celle de 2021, a été d'être force de proposition dans l'élaboration des outils de communication (avis sur les vidéos, proposition de création de contenu entre la diffusion des vidéos, etc.), assurer un relai du communiqué de presse dans la presse régionale, interpeller le monde politique régional et enfin assurer la présence de la campagne et des actions de terrain sur Twitter.

### Pour les Régionales

La communication dans les Régionales est prise en charge par les travailleur·euse·s, en sus de leurs missions, sans forcément qu'ils aient une formation spécifique dans le domaine et/ou le temps suffisant pour assurer les actions de communication sereinement.

Lire et Écrire en Wallonie vient alors en soutien aux Régionales demandeuses pour les épauler et les accompagner dans leur communication. Ainsi, en 2021, Lire et Écrire en Wallonie :

- a organisé deux formations à l'utilisation de Facebook ;
- a réalisé des visuels pour des actions de terrain ;
- est venue en soutien dans la rédaction d'articles pour les Régionales (tant pour le site internet que pour le journal de l'alpha) ;

- »»» est venue en soutien dans l'élaboration d'un argumentaire à destination des décideur·euse·s politiques locaux ;
- »»» est venue en soutien dans la rédaction d'une carte blanche ;
- »»» a réalisé un document explicatif à destination des apprenant·e·s dans le cadre de la convention de mise à disposition des ordinateurs.

## 2.3. La mission de coordination

---

La mission de coordination de Lire et Écrire en Wallonie vise à organiser la concertation et la cohérence dans la mise en œuvre des projets coordonnés tant avec le plan d'actions commun à tous qu'avec les plans d'actions respectifs de chacune des Régionales.



### La convention Région Wallonne – Lire et Écrire en Wallonie

La convention cadre entre la Région wallonne et Lire et Écrire en Wallonie permet, par un soutien particulier et complémentaire, la mise en place d'actions spécifiques sur quatre axes :

- la sensibilisation et le développement partenarial ;
- l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des personnes ;
- la formation tant des formateurs que des publics ;
- la coordination/articulation avec les opérateurs existants.

Sa plus-value est essentielle dans le financement d'actions à destination de publics qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité des dispositifs soutenus par les politiques structurelles, notamment dans le cadre du décret CISP. Sans cette convention, ces actions ne pourraient pas exister.

Les actions sont développées tant dans les Régionales qu'au niveau de Lire et Écrire en Wallonie. Pour la coordination wallonne, l'action comporte plusieurs dimensions :

01

#### Dimension politique

La Convention RW-alpha 2018 – 2020 étant arrivée à échéance, les négociations ont débuté avec l'Administration, en juin 2020 déjà, pour aboutir le 25/02/21 à la reconduction de la Convention pour une durée de 3 ans (2021-2023). Cette convention est une « reconduction » quasi à l'identique de la précédente.

# 02

## Dimension réseautage

Elle représente le secteur de l'alpha par sa présence et sa participation active à des réunions, rencontres avec différents partenaires afin de construire et soutenir un positionnement sectoriel. Une grande partie de ce réseautage a déjà été explicité et le sera encore tout au long de ce rapport d'activités.

# 03

## Dimension service

Elle assure la coordination administrative et financière des dossiers ainsi que la gestion des contacts et le suivi avec l'Administration. En plus de cela, la coordination prend en charge la rédaction du rapport d'activités, l'adaptation du plan d'actions ainsi que leur présentation et le suivi avec le comité d'accompagnement.



## Les projets pédagogiques

### La mesure « coup de pouce digital »

Pour rappel, la mesure « Coup de pouce digital » a permis, sur proposition du Ministre-Président, Elio Di Rupo, et avec l'appui de la Ministre de l'Emploi et de la Formation, Christie Morreale, de dégager une somme de 4 millions d'euros à destination des CISP. Ce financement permettait :



d'acquérir des ordinateurs portables pour les mettre à disposition des stagiaires ;



proposer un accompagnement à l'utilisation du matériel informatique.

Déjà en route en 2020 (AGW du 19/11/20), la mesure a fait l'objet d'une prolongation via un 2<sup>ème</sup> arrêté datant du 15 mai 2021. Cette prolongation vient d'une demande du secteur qui a fait face à des difficultés dans la mise en œuvre de la mesure, notamment en raison de la crise sanitaire, des délais de livraison du matériel informatique et de la difficulté d'organiser un accompagnement dans ces conditions. La mesure initialement prévue jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021 a, dès lors, été prolongée jusqu'au 30 novembre 2021.

La coordination wallonne a pris en charge :

- la gestion complète du marché public pour l'obtention des ordinateurs pour le compte de six Régionales wallonnes ;
- le suivi technique après la distribution des 364 ordinateurs portables;
- la réalisation d'une fiche didactique sur l'utilisation des ordinateurs à destination des apprenants.

En plus de cela, Lire et Écrire en Wallonie a participé, au côté de l'Interfédération des CISP et des autres Fédérations, à l'évaluation de la mesure. Dans ce cadre, la coordination a réalisé 3 focus groups auprès des stagiaires effectivement bénéficiaires du prêt d'ordinateur et/ou de l'accompagnement. Ces focus groups ont été menés fin novembre 2021. Un constat en est ressorti de manière sous-jacente : bien que la majorité des apprenants sont satisfaits du prêt du matériel et la possibilité de faire des démarches en ligne, ils ne souhaitent pas la dématérialisation des services.

## Les projets coordonnés

### Les projets facilitateurs de coûts

Pour le compte de tous, la coordination propose deux dossiers facilitateurs de coûts :

01

#### La ligne de crédit coordonnée

Lire et Écrire en Wallonie assure le suivi de la ligne de crédit coordonnée. Cette dernière a pour objectif d'aider les Régionales dans leurs difficultés ponctuelles de liquidités. Ces difficultés sont liées à la logique de paiement des subventions a posteriori de la part des pouvoirs subsidiaires.

02

#### La téléphonie mobile

Suite à une demande des Régionales, Lire et Écrire en Wallonie a lancé et suivi la procédure de A à Z d'un marché public concernant un contrat de téléphonie mobile pour compte de tous. Depuis la signature des contrats (décembre 2020), la coordination wallonne prend le rôle d'intermédiaire unique entre les Régionales et l'opérateur mobile et assure le suivi de tout problème ou demande concernant ce contrat. Ce qui ne fut pas sans mal.

## La programmation FSE

Pour rappel, les actions des Régionales wallonnes de Lire et Écrire dans le cadre de la programmation FSE sont :

- des actions mises en place qui ont pour objectif de développer des formations d'alphabétisation pour des personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs d'alphabétisation existants ;
- des actions de sensibilisation et de développement de partenariats pour la prise en compte des personnes qui vivent l'illettrisme.

2021 a été marquée par deux grands enjeux :

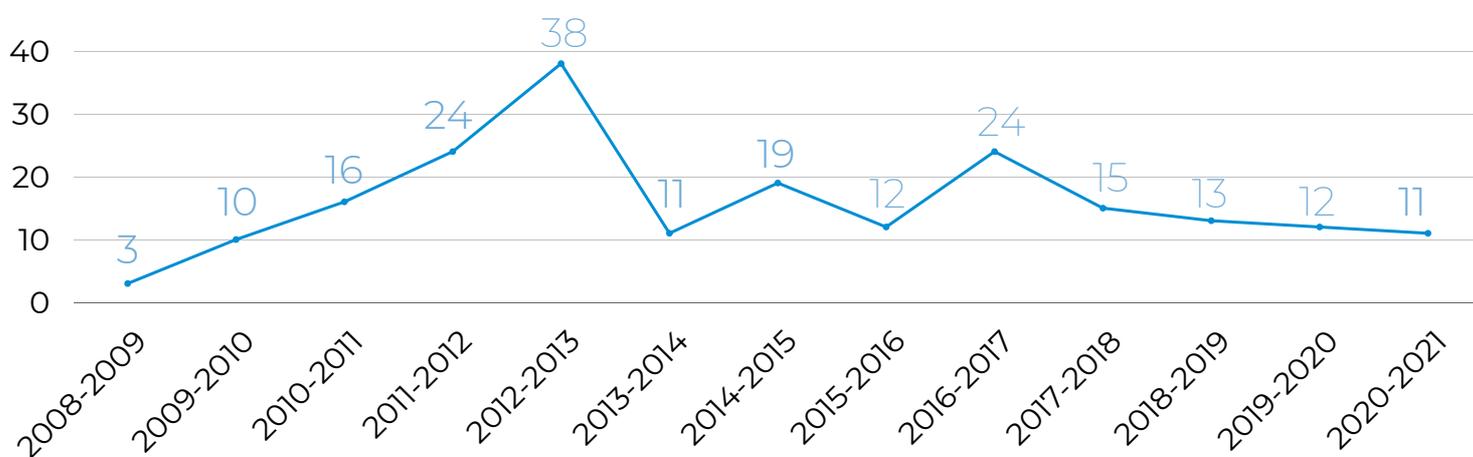
- **un problème de personnel au sein de l'agence FSE** : ainsi, dans le cadre des contrôles FSE, le gestionnaire de dossier a entamé la vérification de 4 dossiers sur les 20. Un seul est clôturé à l'heure d'écrire ce rapport d'activités. Néanmoins, ce premier travail a permis de mettre en lumière les points d'attention et ainsi de mieux se préparer pour les contrôles futurs, notamment avec la création d'un outil de précision pour retrouver les pièces justificatives demandées ;
- **le retard de la nouvelle programmation** : constatant que la nouvelle programmation allait prendre du retard, Lire et Écrire en Wallonie a entamé une discussion avec le Cabinet de la Ministre Morreale dès mai 2021. La volonté était de financer les mois tampons entre la fin de la programmation 2014-2020 et la nouvelle programmation. Une décision de soutien financier entre janvier 2022 et juin 2022 a été prise en octobre 2021.

## Le congé éducation payé

Le module de formation de Lire et Écrire, intitulé « Formation de base en français: lecture – écriture – communication – calcul », a été reconnu, depuis 2003, au titre de formation professionnelle, ouvrant le droit au congé éducation payé (CEP). Cette formation est dispensée par les Régionales de Lire et Écrire en Wallonie.

Pour les travailleur·euse·s en difficulté de lecture et d'écriture, il constitue une opportunité de suivre une formation tout en se maintenant dans l'emploi ou en suivant d'autres formations qualifiantes, et de maîtriser davantage leur environnement professionnel par une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs au sein de l'entreprise. Le CEP est un outil de promotion des travailleurs qu'il faut absolument préserver, étendre et promouvoir.

Malheureusement, l'utilisation de ce dispositif reste encore très marginale parmi les travailleur·euse·s en situation d'illettrisme : pour l'année 2020-2021, 11 personnes ont bénéficié de ce dispositif. Vu le manque d'information du dispositif mais aussi les conditions d'accès, la majorité des travailleur·euse·s en formation ne sont pas éligibles au CEP.



Un travail d'analyse pour une meilleure compréhension des freins et un renforcement des informations concernant son existence et ses avantages est en réflexion.

## Les mandats opérationnels de Lire et Écrire en Wallonie

### Le groupe de travail juridique

En 2021, le GT juridique piloté par l'Interfédération des CISP et regroupant l'ensemble des Fédérations s'est réuni une fois. Cette réunion avait pour objectif de pointer les incohérences entre les différentes législations qui impactent les apprenants/stagiaires au sein des Fédérations (ONEM, FOREM, EP, CISP).

La difficulté à laquelle a été confrontée Lire et Écrire en Wallonie dans le cadre de ce travail vient du fait que la coordination n'a jamais été sollicitée par les Régionales sur cette question. Sans retour du terrain sur ce qui peut coïncider, il était difficile de mettre en avant les difficultés rencontrées. Lire et Écrire en Wallonie a alors surtout eu un rôle de participation sans porter de revendications fortes sur le sujet.

## **Le groupe de travail COMU**

Lire et Écrire en Wallonie, au même titre que les autres Fédérations, participe au GT COMU de l'Interfédération des CISP. Ce GT a pour objectif de travailler à la mise en valeur du secteur via des actions de communication. L'année 2021 a été marquée par des soucis de personnel interne à l'Interfédération des CISP et un travail ralenti au niveau de la communication. Néanmoins, plusieurs dossiers ont pu être entamés/poursuivis : les vidéos du secteur, la carte de la Wallonie reprenant tous les CISP, la réalisation d'un nouveau roll up, etc. Un large travail a également été entamé sur la création du nouveau plan d'actions sur 3 ans pour la communication de l'Interfédération des CISP. Ce travail continuera en 2022.

## **La Commission pédagogique et le groupe de travail pédagogique**

La Commission pédagogique est l'instance qui oriente la politique de formation continue de l'Interfédération des CISP. Elle est composée de représentants des 5 Fédérations des CISP et des membres de la coordination pédagogique de l'Interfédération des CISP. En 2021, il a notamment été question des référentiels de compétences.

Actuellement, Lire et Écrire en Wallonie est représentée, au sein de cette Commission, par la direction. Suite à la mise au vert de l'équipe, la réflexion est lancée sur le transfert de ce mandat vers un membre de l'équipe avec une vision plus pédagogique.

## **Le groupe de travail analyses et études de l'Interfédération des CISP**

Tout nouveau groupe de travail lancé fin 2021 par l'Interfédération des CISP, il a pour objectif de devenir le Comité de pilotage d'une recherche sur le thème de la mobilisation et la démobilisation des stagiaires en CISP. Cette recherche part du constat que depuis quelques années, il y a d'une part une tendance à la baisse du nombre de stagiaires qui entrent en formation, et d'autre part une tendance à la hausse des arrêts et abandons de formation.

Lire et Écrire en Wallonie participe à ce GT afin de garantir la prise en compte des publics de l'alphabétisation au travers de cette recherche. Le travail mené par Lire et Écrire depuis 2017 et la parution de l'ouvrage : « Se former, se transformer en alphabétisation » servent de référence à la recherche faite par l'Interfédération.

## Le groupe de travail Cadre de référence de Lire et Écrire

En appui à Lire et Écrire Communauté française et aux coordinateur·rice·s pédagogiques, conseiller·ère·s pédagogiques et chargé·e·s de projets qui en sont membres, la coordination wallonne participe à ce groupe de travail Cadre de référence afin de développer et orienter au mieux la pédagogie de Lire et Écrire. Sur base d'analyses, de supports et de réflexions adéquates, il y est question de soutenir l'appropriation des balises de l'alphabétisation populaire par les travailleur·euse·s de première ligne, à savoir les formateur·rice·s. Le GT Cadre de référence se réunit tous les deux mois.

L'année 2021 a été marquée par d'intenses réflexions concernant la digitalisation et la numérisation des outils. La finalité est d'arriver à un document similaire aux balises de l'alphabétisation populaire pour la question du numérique. Tout un travail a, dès lors, débuté concernant le référentiel numérique : analyse des référentiels existants, adaptation/transformation de ceux-ci pour répondre à la réalité de Lire et Écrire, notamment par rapport aux tests de positionnement, etc.

Ce travail continuera en 2022.

## Le groupe de travail Numérique de l'Interfédération des CISP

Attentif à la question du numérique et aux impacts pour son public, Lire et Écrire en Wallonie participe au GT Numérique de l'Interfédération des CISP. En 2021, parmi les points abordés, on peut citer :

- le décret PMTIC ;
- start Digital ;
- référentiel de formation ;
- suivi de la mesure coup de pouce digital ;
- etc.

# LES FORMATIONS ET LES APPRENANTS EN WALLONIE

01	46
Les formations	
02	48
Le profil socioéconomique des apprenant.e.s	

# LES FORMATIONS ET LES APPRENANTS EN WALLONIE

## 3.1. Les formations

### Les heures de formation réalisées

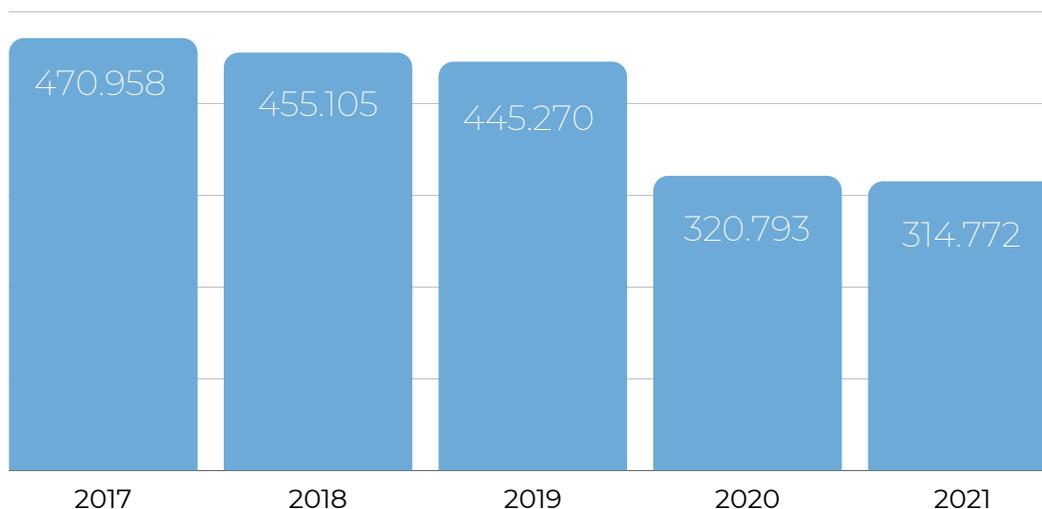


Figure 1 : Évolution du nombre d'heures réalisées par les apprenant.e.s (2017-2021)

Entre 2017 et 2019, on constate une légère baisse du nombre d'heures réalisées. L'année 2020 enregistre une chute de 28% des heures de formation réalisées par rapport à 2019. Cette forte chute est liée au contexte de la crise sanitaire. L'année 2021 a été également marquée par le contexte sanitaire.

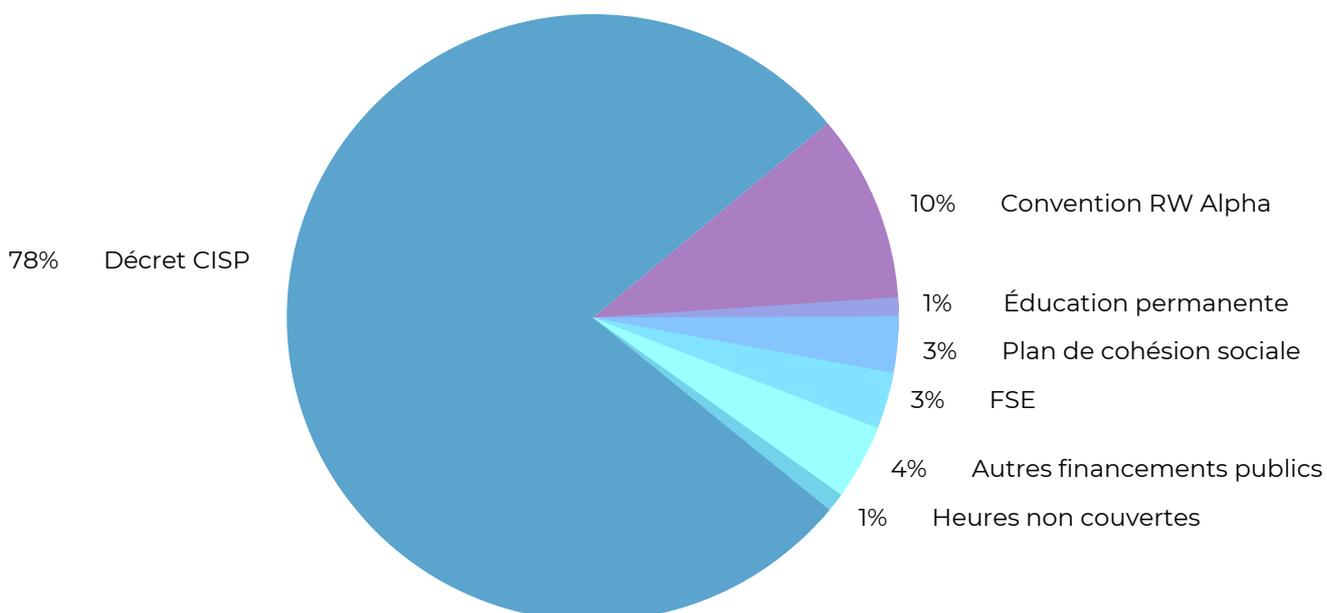


Figure 2 : Répartition des heures de formation par pouvoir subsidiant – 2021

## Pourcentage de modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire

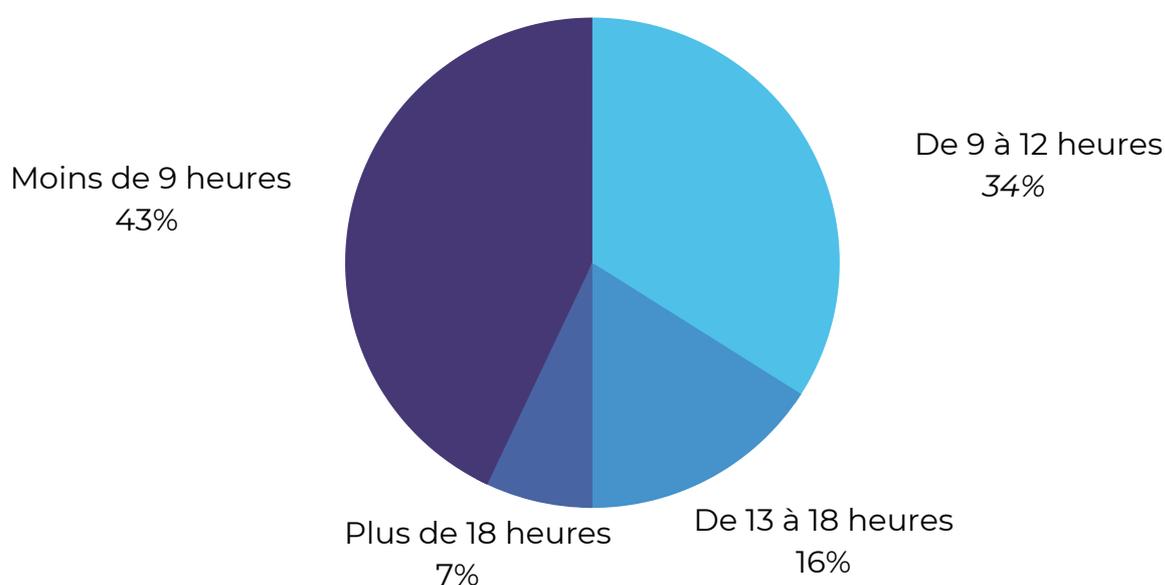


Figure 3 : Répartition des modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire - 2021

En 2021, 43% des modules de formation proposés durent moins de 9 heures par semaine.

Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire « réduit » représentent proportionnellement la plus grande partie des formations organisées. La majorité des apprenant.e.s suivent des formations de 9 à 12 heures par semaine ou plus. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit sont souvent organisés dans des lieux décentralisés ou en zones rurales (dans un objectif de proximité) où il est parfois très difficile de rassembler un nombre important de personnes autour d'un même projet de formation. Par contre, les modules plus longs, concernant essentiellement un public demandeur d'emploi, sont davantage organisés en zones urbaines et périurbaines et rencontrent à priori moins de difficultés pour constituer des groupes de formation de 12 à 15 apprenant.e.s.

## Type de pédagogie

Les trois quarts des heures de formation réalisées par les apprenant·e·s en 2021 ont été réalisés grâce à la pédagogie « classique » de Lire et Écrire, le face-à-face pédagogique.

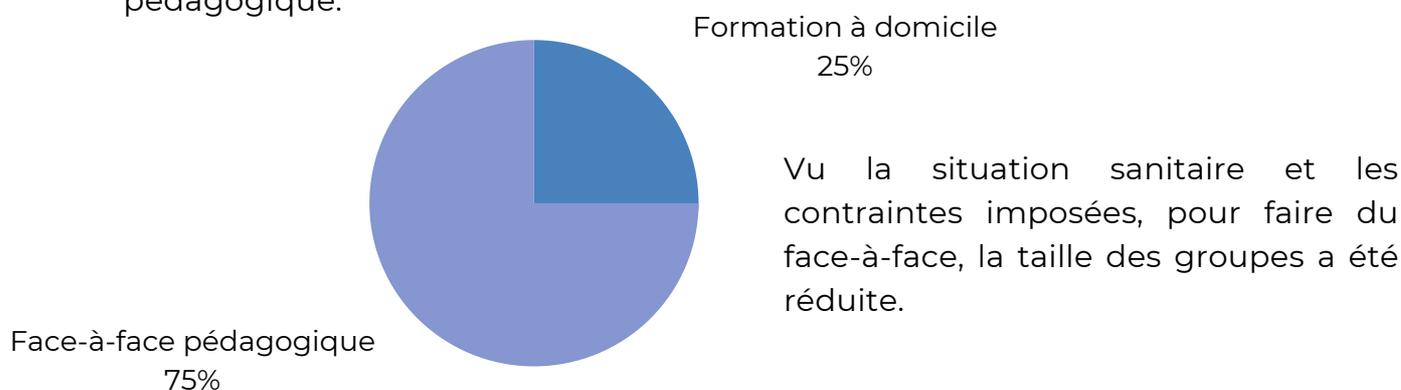


Figure 4 : Ventilation des heures réalisées par type de pédagogie

## 3.2. Le profil socioéconomique des apprenant·e·s

### Nombre d'apprenant·e·s

En 2021, les huit Régionales wallonnes ont accueilli en formation d'alphabétisation 1.714 apprenant·e·s.

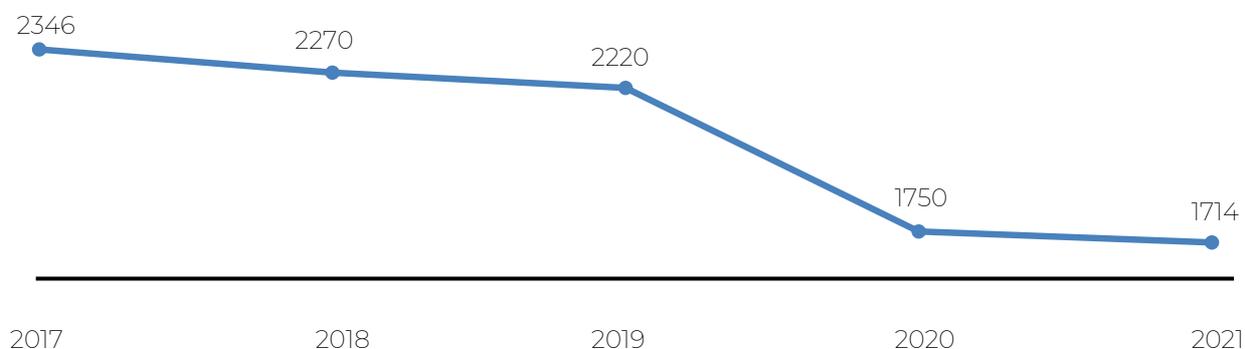


Figure 5 : Évolution du nombre d'apprenant·e·s (2017-2021)

Entre 2017 et 2019, le nombre d'apprenant·e·s s'est stabilisé. L'année 2020 enregistre une baisse de 21% du nombre d'apprenant·e·s, corrélée à la baisse du nombre d'heures réalisées (voir figure 1). Cette baisse est liée à la situation sanitaire de 2020 et 2021.

## Genre des apprenant·e·s

Au total, au cours de l'année 2021, l'offre de formation en alphabétisation des huit Régionales wallonnes touche 56% de femmes pour 44% d'hommes.

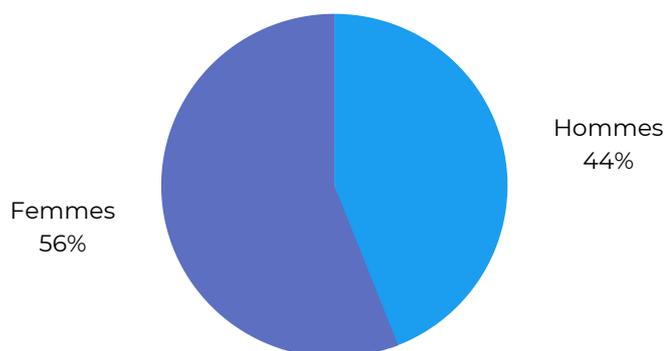


Figure 6 : Genre des apprenant·e·s par Régionale – 2021

## Nationalité des apprenant·e·s

En 2021, les apprenant·e·s n'ayant pas la nationalité belge représentent 62%, soit 1072 apprenant·e·s. Les apprenant·e·s ayant la nationalité belge représentent 35%, soit 592 apprenant·e·s. Parmi les apprenant·e·s ayant la nationalité belge, 49% des personnes sont d'origine étrangère.

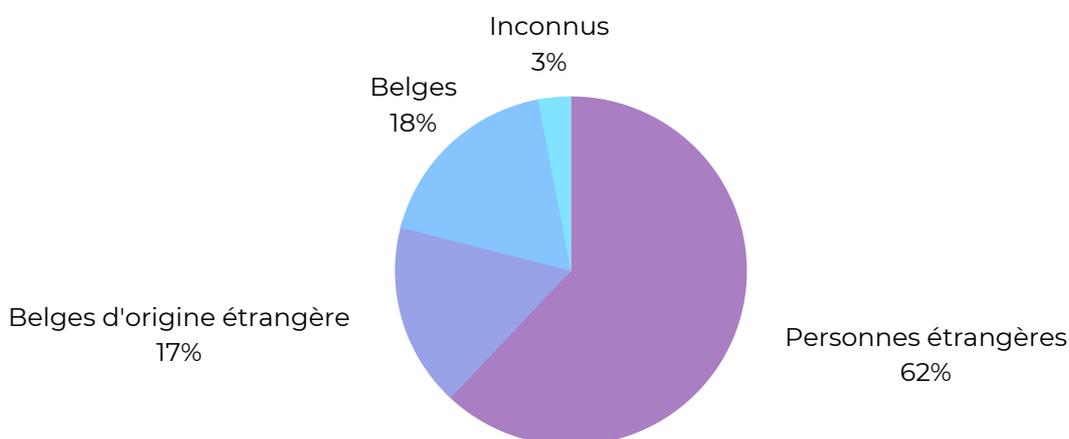


Figure 7 : Répartition des nationalités des apprenant·e·s – 2021

En 2021, 79 nationalités sont représentées parmi les apprenant·e·s de Lire et Écrire sur le territoire wallon. Sur la carte ci-dessous, nous pouvons constater que les apprenant·e·s marocain·e·s, syrien·ne·s et afghan·e·s sont les nationalités les plus représentées, après la nationalité belge, dans les formations de Lire et Écrire. Parmi les apprenant·e·s belges d'origine étrangère, les nationalités d'origine les plus représentées sont les nationalités marocaine et turque.

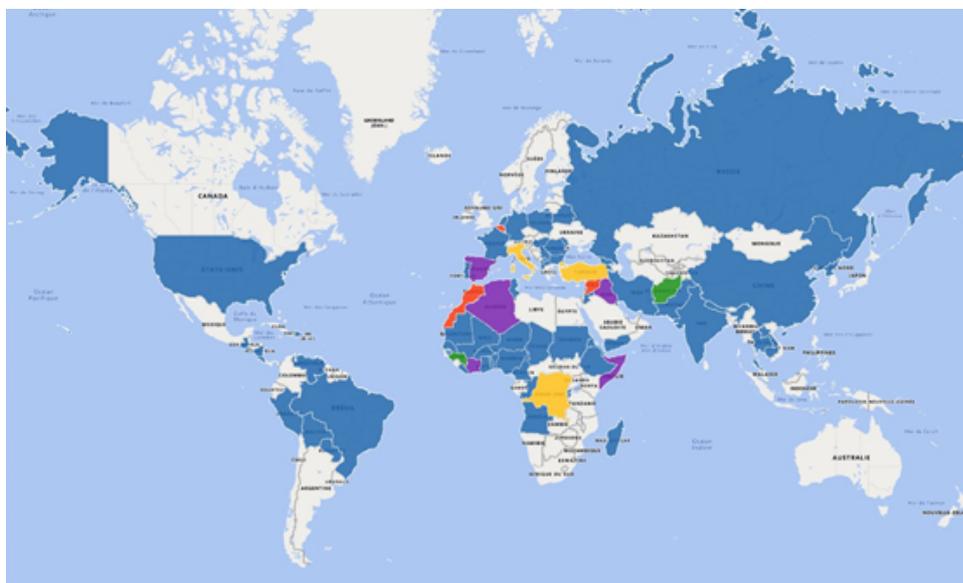


Figure 8 : Nationalité des apprenant·e·s – 2021

Nombre d'apprenants



## Âge des apprenant·e·s

Près d'un·e apprenant·e sur trois (32%) à Lire et Écrire a entre 35 et 44 ans. Les personnes de plus de 65 ans représentent 3% des apprenant·e·s et les jeunes entre 18 et 25 ans représentent 11%.

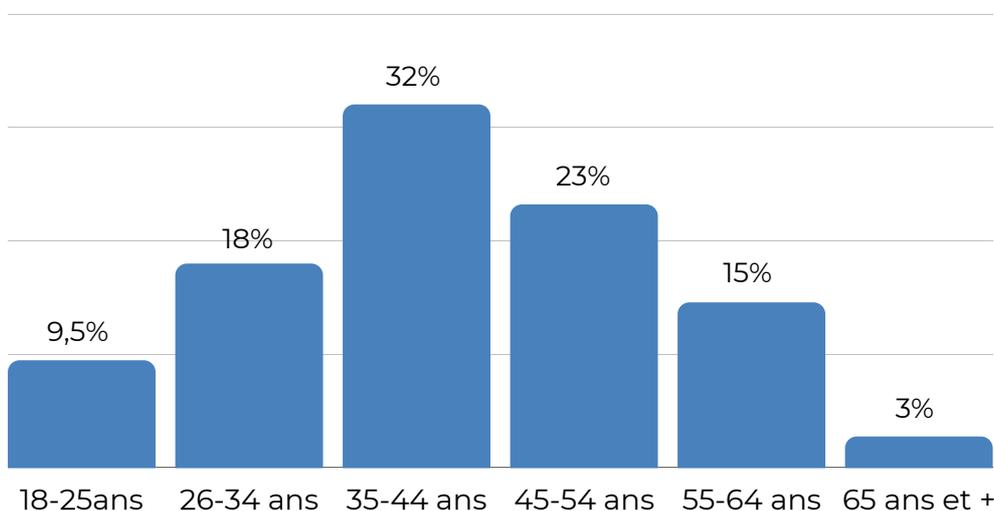


Figure 9 : Répartition des apprenant·e·s par tranche d'âges - 2021

## Scolarité des apprenant·e·s

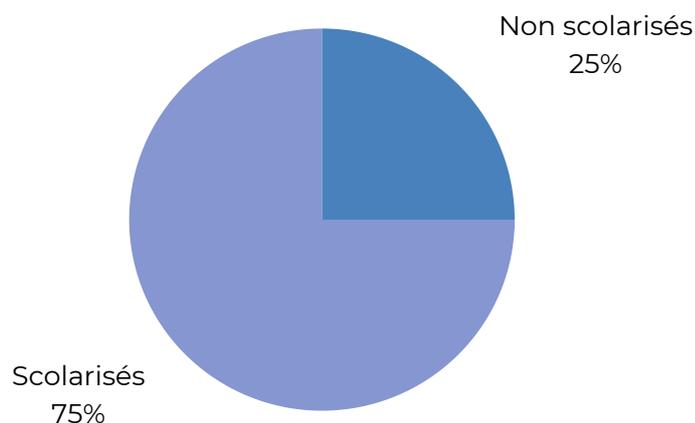


Figure 10 : Scolarisation des apprenant·e·s – 2021

Le graphique ci-contre présente la répartition des publics en fonction de leur lieu de scolarité (scolarisés en Belgique ou à l'étranger). On note que 29% des apprenant·e·s ont été scolarisé·e·s en Belgique contre 71% des apprenant·e·s à l'étranger.

Les trois quarts des apprenant·e·s ayant suivi une formation à Lire et Écrire ont été scolarisé·e·s mais ne maîtrisent pas les compétences équivalentes au CEB.

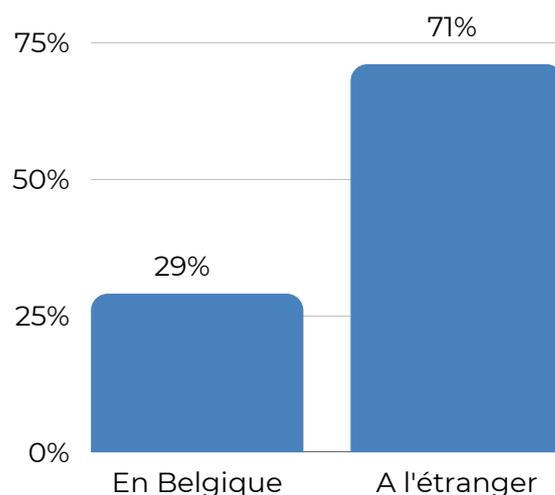


Figure 11 : Lieu de scolarisation des apprenant·e·s – 2021

La proportion de personnes scolarisées en français est de 37% parmi les apprenant·e·s de Lire et Écrire sur le territoire wallon. 63% l'ont été dans une autre langue.

## Niveau de diplôme des apprenant·e·s

Une grande majorité des apprenant·e·s à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'études de base puisque ce public en particulier représente 92% de l'ensemble des apprenant·e·s en 2021.

Depuis 2017, le taux de personnes non scolarisées ou sans diplôme est stable : entre 82% en 2017 et 86% en 2021.

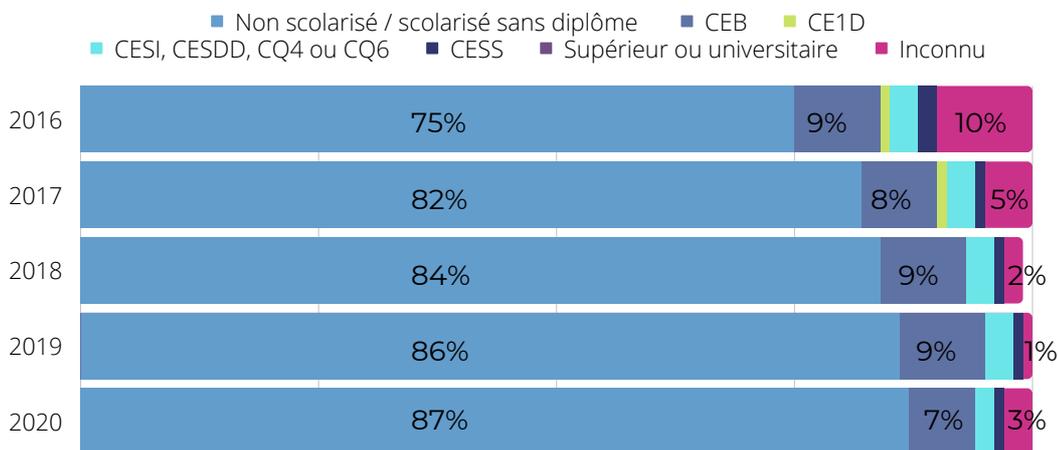


Figure 12 : Évolution du niveau de diplôme (2017 - 2021)

## Statut socioprofessionnel

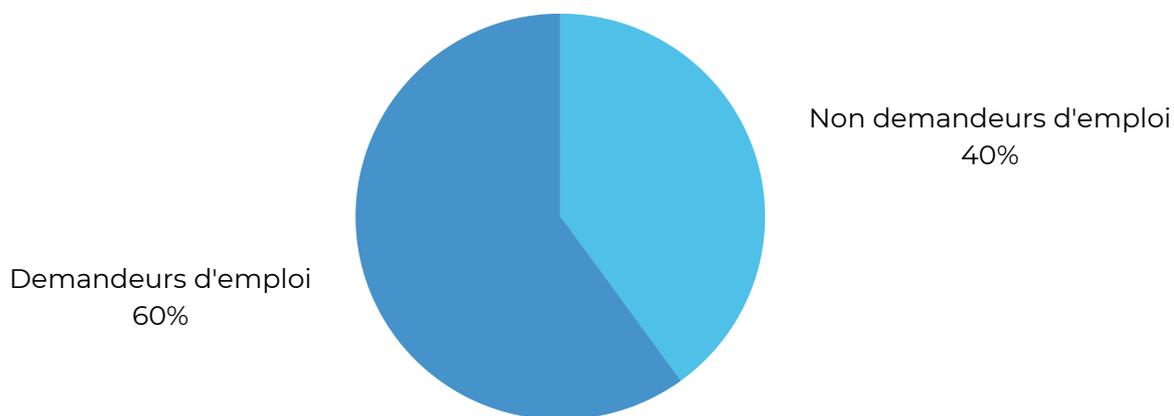


Figure 13 : Statut demandeur d'emploi / non demandeur d'emploi - 2021

En 2021, les apprenant·e·s sont principalement des demandeur·euse·s d'emploi (60% en moyenne). On peut observer une variation entre les Régionales de 47% à 80% de demandeur·euse·s d'emploi. Depuis 2006, le taux moyen de demandeur·euse·s d'emploi reste stable. Cette majorité de demandeur·euse·s d'emploi parmi les apprenant·e·s se justifie notamment par nos sources de financement.

Le statut socioprofessionnel des apprenant-e-s est principalement celui de chômeur-euse· complet indemnisé-e, de personnes sans revenu propre ou de personnes relevant du CPAS. L'ensemble de ces trois catégories constitue 77% du public identifié en formation à Lire et Écrire.

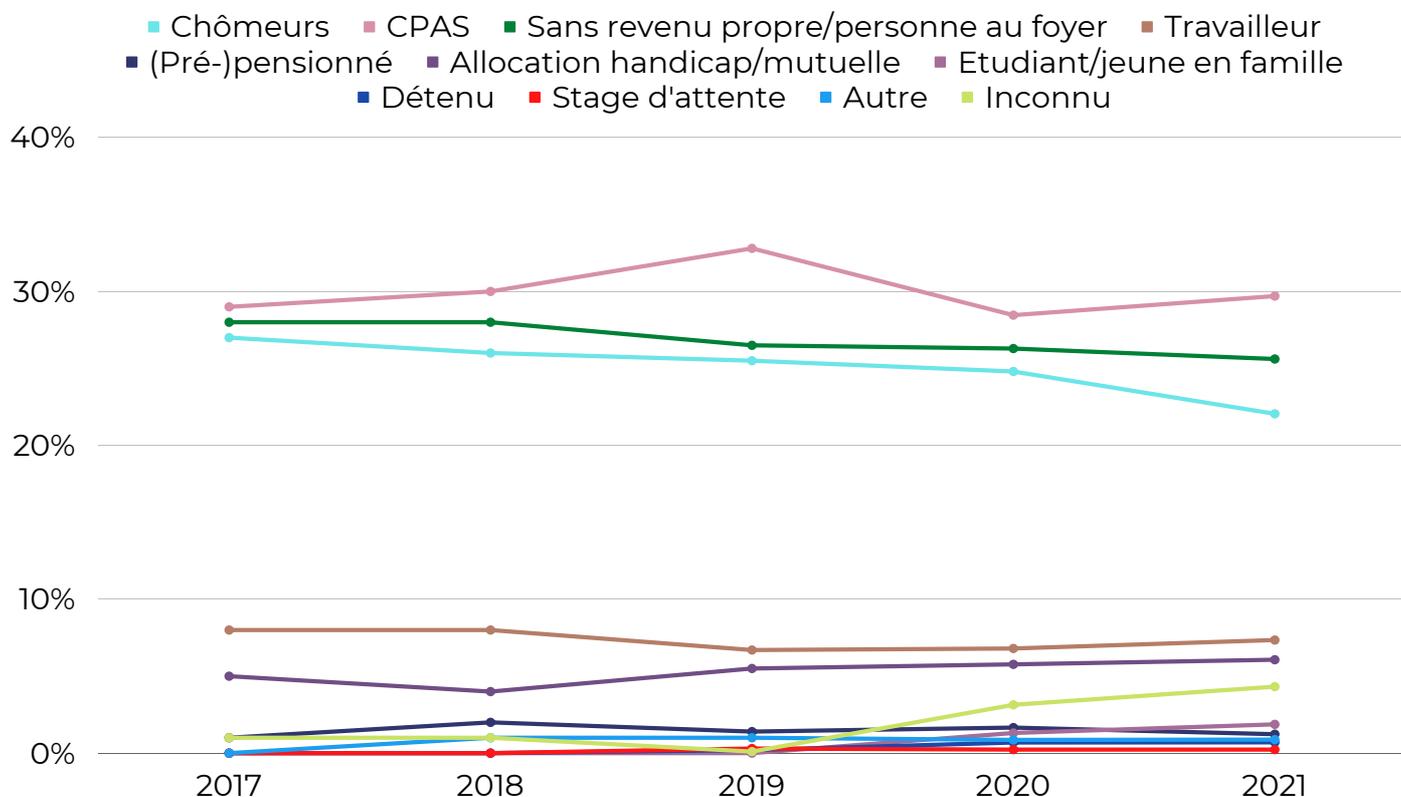


Figure 10 : Évolution du statut socioprofessionnel (2016 - 2021)

## LES PERSPECTIVES 2022

01	55
L'après-pandémie	
02	56
Le plan de relance	
03	57
La nouvelle programmation FSE	
04	57
L'agrément CISP	
05	58
La réforme APE	
06	58
Les accords du non-marchand	
07	59
Les projets OCDE - PARS	
08	60
Le décret accompagnement orienté <i>coaching et solution</i>	

# LES PERSPECTIVES 2022

Après ces deux années terribles de pandémie, l'heure est à la reconstruction et à l'avenir. Et les enjeux, tant internes à Lire et Écrire en Wallonie qu'externes ne manquent pas. Cette année 2022 sera une année où il faudra retrousser ses manches et où compromis, négociations, projets et avancées seront au rendez-vous. À Lire et Écrire en Wallonie de ne pas rater le coche de ce renouveau. À côté du travail quotidien, des dossiers spécifiques seront traités en 2022.

## 4.1. L'après-pandémie :

---

L'approche de Lire et Écrire en Wallonie se déclinera selon deux angles.

01

### L'après-pandémie pour les travailleurs

Les phases de confinement et de déconfinement avec les règles sanitaires strictes imposées face à l'épidémie de covid ont obligé les associations à des réorganisations rapides pour leur permettre de poursuivre leurs activités. Entre organisation dans l'urgence pour maintenir le contact avec les apprenant·e·s et les collègues, l'intrusion du travail dans la sphère privée et apprentissage/organisation des tâches professionnelles via le tout numérique, l'adaptation et la résilience ont été les maîtres-mots.

Qu'on ne s'y trompe pas, l'après-pandémie sera une réorganisation tout aussi importante en termes d'organisation du travail. Cet après-pandémie sera l'un des enjeux les plus importants de 2022.

02

### L'après-pandémie pour les apprenant·e·s

Ce n'est pas parce que l'on décrète la fin de la pandémie et la levée des restrictions en termes organisationnels que les apprenant·e·s sont prêt·e·s à redémarrer une formation à 100 % tout de suite. Un des enjeux sera de les (re)motiver. Le rôle de la coordination sera d'une part de soutenir les Régionales, notamment au travers du GT sensi mais aussi de négocier avec les pouvoirs publics une phase de transition permettant de garantir les financements.

## 4.2. Le plan de relance

---

Le plan de relance a pour ambition de rendre la Wallonie plus dynamique, solidaire et prospère. Cela passe par un renforcement de sa politique sociale, la transition environnementale et la création d'emplois « dignes » et de qualité. En tant qu'acteurs présents tant sur la dimension sociale que sur celle de l'insertion socioprofessionnelle, la coordination wallonne et les Régionales wallonnes de Lire et Écrire doivent, à leur échelle, devenir des acteurs de cette relance.

Pour la coordination wallonne, c'est l'occasion de concrétiser plusieurs de ses revendications via l'engagement de trois personnes en 2022 :

➤➤➤ **Coordination des secteurs alpha/FLE** : dans le cadre de la Conférence Interministérielle et l'utilisation des moyens du plan de relance, un des grands enjeux est d'arriver à s'accorder sur les définitions distinctes de l'alpha et du FLE. Pour ce faire, la Ministre Morreale accorde un financement à la Coordination wallonne de Lire et Écrire ainsi qu'au DISCRI pour l'engagement d'un ETP chacun. L'enjeu sera dès lors d'arriver à se mettre d'accord sur une distinction entre les deux approches pour une meilleure orientation des publics.

Ce travail a d'autant plus d'importance qu'il fait écho aux demandes des cellules de reconversion de mieux comprendre la distinction entre les deux secteurs pour une meilleure prise en charge et une meilleure orientation des personnes.

➤➤➤ **Développement d'un observatoire de l'analphabétisme et du FLE en Région wallonne** : l'observatoire aura pour mission de mesurer l'ampleur et la nature de l'analphabétisme ou de l'illettrisme en Wallonie, de visibiliser l'offre et la demande et les besoins sur le territoire, d'identifier ce que représente l'analphabétisme en Wallonie et en analyser les causes et les conséquences de l'analphabétisme.

➤➤➤ **Développement de référentiels et d'un système qualité** : en collaboration avec les Régionales wallonnes de Lire et Écrire et d'autres partenaires du secteur CISP, l'enjeu est d'aboutir à la prise en compte dans les référentiels métiers des savoirs et compétences de base afin de faciliter la mise en place de partenariats dans le cadre de l'ISP.

## 4.3. La nouvelle programmation FSE

---

La nouvelle programmation FSE+ amène son lot de changements : suppression de la dimension « sensibilisation » dans les actions éligibles, nouvelle dynamique de fonctionnement (type de portefeuille, reconnaissance des agréments, coordination du projet...), etc.

3 portefeuilles seront introduits :

➤➤➤ Un portefeuille porté par Lire et écrire en Wallonie. Tout l'enjeu pour l'année 2022 sera d'aboutir à un nouveau projet qui permettra à la fois d'assurer la continuité des actions de formation des apprenant.e.s de la programmation 2014-2020 tout en apportant son lot d'innovations, notamment au niveau des publics plus éloignés de l'emploi qui n'ont, actuellement, pas accès aux dispositifs d'insertion professionnelle.

Une articulation avec la Convention Région Wallonne se retrouvera dans la nouvelle programmation.

➤➤➤ Un second portefeuille également porté par Lire et Écrire en Wallonie sur la problématique du recrutement et de la mobilisation des apprenant.e.s.

➤➤➤ Un troisième portefeuille porté par le service général de l'Education permanente en collaboration avec LEE Cfr et LEE Bxl sur la problématique de la numérisation. Comment, avec quelles pratiques pédagogiques intégrer le numérique dans les processus d'alphabétisation?

## 4.4. L'agrément CISP

---

2022 sonne le renouvellement des agréments CISP. C'est l'année du choix. Trois possibilités : la continuité des actions déjà en place, la transformation de l'offre de formation ou l'ouverture de nouvelles filières. Une articulation importante devra être faite avec le plan de relance. En effet, ce dernier prévoit un renforcement de l'offre de formation des CISP et l'agrément de nouvelles filières.

Tout l'enjeu pour les Régionales wallonnes de Lire et Écrire sera d'une part d'obtenir l'agrément en tant que CISP pour les 6 prochaines années et, d'autre part, de rencontrer les demandes d'augmentation du volume des heures pour les Régionales qui le souhaitent. La coordination wallonne se tiendra aux côtés des Régionales pour les soutenir dans ce renouvellement d'agrément.

## 4.5. La réforme APE

---

En 2022, deux points d'attention concernent la réforme APE :



Si, globalement, Lire et Écrire en Wallonie n'est pas impactée financièrement par cette nouvelle réforme, c'est une toute autre logique de fonctionnement qui sera mise en place. Il apparaît déjà clairement que des difficultés de gestion vont se faire sentir, notamment dans le cas de congés thématiques du personnel ou encore en termes de trésorerie (il faudra préfinancer un mois de salaire brut car la première tranche de subside n'arrivera que fin janvier). Lire et Écrire en Wallonie a dès lors déjà entamé un travail de mise en place d'outils pour faciliter la gestion quotidienne.



Un autre cheval de bataille de la coordination se situera dans la compréhension des différents éléments de la formule de calcul et de la détermination des différents volumes de l'emploi à respecter. L'objectif étant d'être certain qu'aucune erreur ne sera faite au détriment des Régionales wallonnes de Lire et Écrire.

## 4.6. Les accords du non-marchand

---

Les négociations continueront en 2022 avec une attention particulière de la part de Lire et Écrire en Wallonie concernant les associations polyagrées. L'objectif étant d'éviter de mettre ces associations en difficulté financière. En effet, seul·e·s les travailleur·euse·s relevant du décret CISP sont inclus·e·s dans les accords du non-marchand en Région wallonne. Pour les associations polyagrées, il y a donc un risque d'avoir deux poids, deux mesures au niveau du personnel engagé et de devoir supporter sur fonds propres les financements non couverts par les accords du non-marchand en Région wallonne.

En parallèle, des négociations à propos des accords du non-marchand en FWB vont commencer.

À l'heure d'écrire ce rapport, les organisations syndicales ont déposé trois grandes revendications :

- l'augmentation barémique ;
- l'augmentation de l'emploi ;
- la gestion des fins de carrière à partir de 55 ans.

## 4.7. Le projet OCDE – PARS

---

En 2019, le SPW Emploi-Formation et l'Interfédération des CISP ont sollicité le soutien de la DG REFORM de l'Union européenne dans le cadre du Programme d'Appui aux Réformes Structurelles (PARS). L'objectif : entamer une réflexion sur le système de formation des adultes en Wallonie. Le projet qui en a résulté vise à améliorer la reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP pour les personnes peu scolarisées, afin de faciliter leur éventuelle poursuite de formation auprès d'autres opérateurs. La Commission européenne a désigné l'OCDE pour accompagner méthodologiquement la mise en œuvre du projet.

Si, à l'origine, le projet PARS est plutôt orienté reconnaissance automatique des acquis professionnels à la sortie de formation, ses conclusions mettent en évidence l'importance de la création de partenariats, afin de permettre la montée en compétences des stagiaires au sein de l'insertion socioprofessionnelle en ce compris les compétences fondamentales.

Dans le prolongement de ce projet, l'OCDE et le SPW lancent une analyse qui vise à comprendre les difficultés concrètes rencontrées par les organismes ISP (IFAPME, Promotion sociale, CISP, EFT...) dans la mise en place de partenariats et à apporter des solutions qui pourraient être amenées pour dénouer ou faciliter leur mise en place.

Pour Lire et Écrire en Wallonie, il est essentiel que cette recherche, et le rapport qui en découlera, prennent bien en compte les partenariats qui concernent les publics aux compétences plus éloignées du marché du travail. Compétences qui ne sont pas uniquement professionnelles mais qui sont aussi liées à l'acquisition des savoirs fondamentaux. On retrouve dans ce projet tout l'enjeu des formations concomitantes, cheval de bataille de Lire et Écrire en Wallonie.

## 4.8. Le décret accompagnement orienté *coaching et solution*

---

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le nouvel accompagnement orienté « Coaching et solutions » du Forem entrera en vigueur. Malgré une concertation avec les partenaires de l'ISP et un travail important de la part de Lire et Écrire dans l'amélioration du texte décretaal, certaines craintes capitales du terrain n'ont pas été entendues.

Ainsi, même si les intentions de la réforme se veulent positives et visent l'amélioration de l'accompagnement des demandeur·euse·s d'emploi, la question de l'application concrète de la réforme, principalement dans sa dimension numérique, laisse entrevoir des risques accrus pour le public de Lire et Écrire.

La coordination wallonne restera donc attentive à la mise en œuvre de cette réforme et continuera à attirer l'attention des partenaires et des pouvoirs décisionnels sur les risques qu'engendre le recours au tout numérique.

# ANNEXES

01

Abréviations et sigles

63

02

Liste des administrateurs et  
administratrices au CA de Lire et Ecrire en  
Wallonie au 31/12/2021

64

# ANNEXES

## 5.1. Abréviations et sigles :

---

**AGW** : Arrêté du Gouvernement wallon

**Alpha** : Alphabétisation

**APE** : Aide à la promotion de l'emploi

**CA** : Conseil d'Administration

**CEB** : Certificat d'Études de Base

**CEP** : Congé Éducation Payé

**CESSOC** : Confédération des Employeurs du secteur Sportif et SocioCulturel

**CIM** : Conférence interministérielle

**CISP** : Centre d'Insertion Socioprofessionnelle

**CPAS** : Centre Public d'Action Sociale

**CRWA** : Convention Région Wallonne Alpha

**EFT** : Entreprise de Formation par le Travail

**FESEFA** : Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes.

**FLE** : Français Langue Étrangère

**FSE** : Fonds Social Européen

**FWB** : Fédération Wallonie Bruxelles

**GT** : Groupe de Travail

**Impressions (Twitter)** : Nombre de fois que le tweet a été vu.

**LEEW** : Lire et Écrire en Wallonie

**MOC** : Mouvement Ouvrier Chrétien

**MOS** : Mouvement Ouvrier Socialiste

**RAN** : Remise à niveau

**RBC** : Région de Bruxelles-Capitale

**RW** : Région wallonne

**SPW** : Service Public de Wallonie

**UNIPSO** : la confédération intersectorielle des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

## 5.2. Liste des administrateurs et administratrices au CA de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/2021

Mouvements porteurs - Personne physique	Représentant·e·s de
Anne-Marie Andrusyszyn Joseph Burnotte Philippe Bordignon	MOS - FGTB wallonne et mouvements d'éducation permanente de la mouvance socialiste
Mario Bucci Bernard Kerger Eric ALbertuccio	MOC et ses organisations constitutives
Joël Gillaux	Lire et Écrire en Wallonie (Directeur)

Régionales wallonnes	Représentées par
Lire et Écrire Brabant wallon	Claire Lammerant Enzo Gramaglia
Lire et Écrire Centre Mons Borinage	Samuel Thirion Andrea Della Vecchia
Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut	Adeline Baudson Vincent Pestieau
Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme	Damien Grégoire Poste vacant
Lire et Écrire Luxembourg	Jean-Nicolas Burnotte Joël Thiry
Lire et Écrire Namur	Yoric Bridoux Valérie Ska
Lire et Écrire Verviers	Françoise Defraiture Raymond Bellefroid
Lire et Écrire Wallonie picarde	Anne Spitals Jacky Quintart

## LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE



Lire et Écrire en Wallonie  
Rue Artoisenet 7  
5000 NAMUR



081/24.25.00



coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be



<http://www.lire-et-ecrire.be/wallonie>



@Lire\_et\_ecrire



Lire et Ecrire en Wallonie

Avec le soutien de :

